ardèche
LE CONSEIL GENERAL

reliefs

Le magazine du Conseil général – mars / avril 2014 – n°62

ÇA NOUS **CONCERNE**
LA CAVERNE DU PONT-D'ARC

FOCUS **CANTON**
ANNONAY NORD
COUCOURON

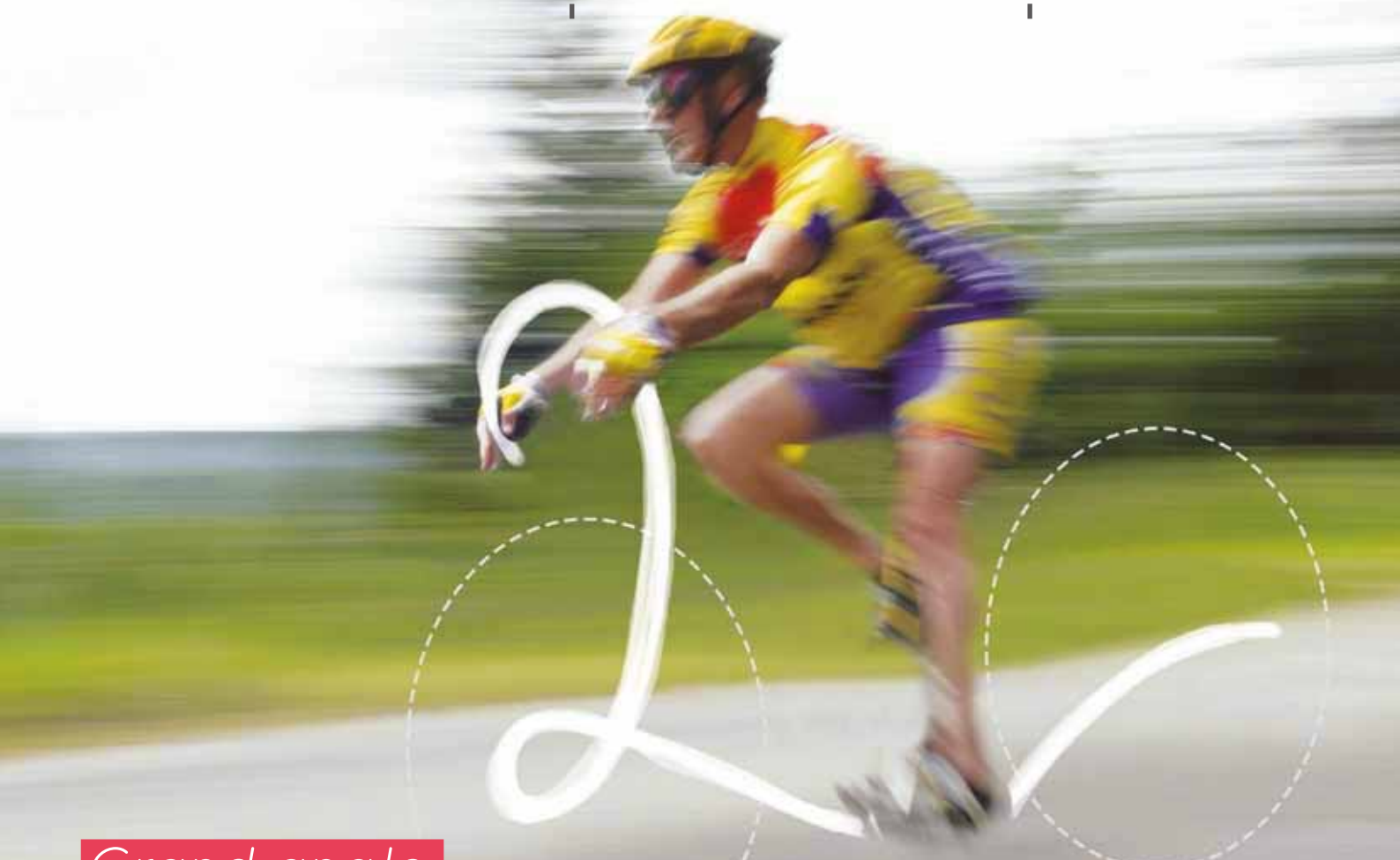

Grand angle

L'ARDÈCHE, VÉLO ATTITUDE

www.ardeche.fr
www.facebook.com/cgardeche

SOMMAIRE

DEUX MOIS **D'AVANCÉES**
4 :: PETITE ENFANCE : DES PLACES D'ACCUEIL EN PLUS

ÇA NOUS **CONCERNE**
6 :: LA CAVERNE DU PONT-D'ARC
8 :: UNE NOUVELLE VIE POUR LA MAISON DE LIONEL
9 :: DÉVIATION DE GUILHERAND-GRANGES / SAINT-PÉRAY

FOCUS **CANTON**
12 :: ANNONAY NORD / COUCOURON

LE **PORTRAIT**
19 :: ALAIN CHAMPETIER

INITIATIVES
20 :: DES INVESTISSEMENTS POUR L'AÉRODROME DE LANAS
23 :: HUILÉTIC : DE LA FRITEUSE À LA TRONÇONNEUSE

24 ::LIBRES **PROPOS**

L'**AGENDA**
25 :: LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

C'EST **BEAU**, C'EST **BON**
30 :: LES BRISES DE CHÂTAIGNE

› MOBILLYCO

Permettre aux collégiens et lycéens d'aller en cours à vélo ! C'est le souhait du Conseil général. Afin de favoriser dans les secteurs qui le permettent les déplacements doux entre la maison et l'établissement scolaire, le Conseil général lance un appel à projets pour sécuriser les abords de certains établissements secondaires, dans un rayon de 3 km. À suivre.

L'ARDÈCHE,
VÉLO ATTITUDE

L'Ardèche, département cyclable ! En quelques années, avec l'émergence des modes de déplacement doux, la volonté et la concertation de nombreux acteurs locaux, l'Ardèche a su se doter d'un réseau de voies douces irriguant l'ensemble du territoire. Un réseau qui, dans les mois et les années à venir, devrait encore se développer pour la plus grande satisfaction des nombreux pratiquants de vélo.

15 960 PARTICIPANTS à l'Ardéchoise en 2011, année record

92 KM de ViaRhôna en Ardèche

43 000 PASSAGES sur la Dolce Via en 2013 (secteur des Ollières)

« L'Ardéchoise nous a montré la route, à nous de faire de l'Ardèche une terre d'accueil du vélo. » Des mots d'introduction qui plantent le décor ! Il y a tout juste trois ans, en avril 2011, le Conseil général s'est doté d'un Schéma départemental en faveur du vélo afin de favoriser les modes de déplacements doux, en particulier le vélo, et sécuriser et accroître le confort des usagers. Des usagers nombreux, aux profils divers et variés, avec des attentes et des besoins parfois éloignés… De la sortie en famille à quelques kilomètres de la maison, sur une voie sécurisée entièrement dédiée aux véhicules non motorisés, aux sportifs qui souhaitent se chauffer les mollets sur les routes sinueuses et accidentées du département, en passant par les touristes qui aspirent, eux, à découvrir les paysages ardéchois, les profils sont différents. Aujourd'hui, les amoureux de la petite reine – occasionnels ou assidus – ont à leur disposition plusieurs dizaines de kilomètres de routes sécurisées, pour faire coexister voitures et deux-roues et éviter les « conflits d'usage » ou aménagées en site propre. Voies vertes, véloroutes, pistes cyclables, bandes cyclables, surlargeurs cyclables, les deux-roues sont ici servis sur… un plateau !

« Les deux-roues sont ici servis sur… un plateau ! »

Si la colonne vertébrale de ce réseau dédié au vélo est sans conteste la ViaRhôna, la véloroute reliant le Léman et la Méditerranée qui longe l'Ardèche sur plus de 150 km, un réseau de voies douces structurant, pour certaines reliées à terme à la ViaRhôna, commence à apparaître. Ainsi, plusieurs anciennes voies ferrées connaissent une deuxième vie sous la forme de voies vertes ou véloroutes. Dans la vallée de l'Eyrieux, la Dolce Via, passant d'une rive à l'autre de la rivière, relie pour l'heure Saint-Laurent-du-Pape au Cheylard sur un parcours de 45 km* ; dans la vallée de la Payre, la voie verte devrait prochainement relier Privas au Pouzin sur 20 km. Un premier tronçon de 4 km situé sur la commune de Saint-Lager-Bressac est un itinéraire de promenade idéal à découvrir en famille ou en solo. Du nord au sud du département, d'autres secteurs VVV – véloroute voie verte – existent. Pour vous repérer, c'est facile… suivez la Bicilette (page 16), elle indique les voies douces d'Ardèche « officielles » ! ●

** La Dolce Via devrait s'agrandir. Se connectant à la Voulte-sur-Rhône sur la ViaRhôna, elle va bientôt rallier Saint-Martin-de-Valamas et à terme elle filera en petite-d'oie pour atteindre Saint-Agrève d'un côté et Lamastre de l'autre, portant l'itinéraire à 72 kilomètres !*

GRAND ANGLE
L'ARDÈCHE, VÉLO ATTITUDE :: 14

L'Ardèche, département cyclable ! En quelques années, avec l'émergence des modes de déplacement doux, la volonté et la concertation de nombreux acteurs locaux, l'Ardèche a su se doter d'un réseau de voies douces irriguant l'ensemble du territoire. Un réseau qui, dans les mois et les années à venir, devrait encore se développer pour la plus grande satisfaction des nombreux pratiquants de vélo.

INFOS **CONTACTS**

ardèche
LE CONSEIL GÉNÉRAL

Hôtel du Département
BP 737 - 07007 Privas Cedex
tél. 04 75 66 77 07

ACTION SOCIALE / SOLIDARITÉ
04 75 66 78 07

MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES
0 800 07 07 00

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES
Place André Malraux • Privas
04 75 66 98 00

ARDÈCHE DÉVELOPPEMENT
04 75 66 75 20

INFOS TRANSPORTS ET ROUTES
N° Cristal - appel non surtaxé
09 69 39 07 07

L'ARDÈCHE EN LIGNE
www.ardeche.fr
info@ardeche.fr

blog développement économique
http://entreprendre.ardeche.fr

facebook.com/cgardeche

LE MAGAZINE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ARDÈCHE N° 62 MARS / AVRIL 2014
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : FLORIANE THIERY / RESPONSABLE DE LA RÉDACTION : CORINE FONTANARAVA / RÉDACTION : ISABELLE BONNIER, CORINE FONTANARAVA, EDWIGE PROMPT / CRÉDITS PHOTO : SAUF MENTION, DIRECTION DE LA COMMUNICATION / CONCEPTION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / PHOTO DE COUVERTURE : GUILLAUME FULCHIRON / CRÉATION MAQUETTE : DIRECTION DE LA COMMUNICATION / MISE EN PAGE : SCOOP COMMUNICATION, 45, OLIVET / IMPRESSION : IMPRIMERIE ROCKSON, 13, ROGNAC / TIRAGE : 143 000 EXEMPLAIRES / DISTRIBUTION : LA POSTE – ADREXO - ISSN 1292-9867
CONTACTER LA RÉDACTION : COM@ARDECHE.FR

LA COMMUNE, CŒUR BATTANT DE LA DÉMOCRATIE

Avec le renouvellement des instances municipales dans les 339 communes de l'Ardèche, c'est un cycle qui s'interrompt et un autre qui s'ouvre.

Alors que la vie publique et ceux qui l'incarnent sont parfois bien malmenés, force est de constater que les postulants à des fonctions municipales n'ont jamais été aussi nombreux. La démocratie serait donc bien vivante et nos concitoyens plus que jamais volontaires pour faire vivre la « chose publique ». Il faut s'en réjouir !

Gageons néanmoins que cet intérêt pour la vie locale ne soit pas le signe d'un repli sur le « clocher » mais au contraire d'une ouverture du « clocher » sur le monde. Car la commune, seule, ne peut rien ou presque. Il en va de même pour l'ensemble des collectivités publiques qui ne peuvent plus agir indépendamment du monde dans lequel elles évoluent.

La montée en puissance des communautés de communes, la raréfaction de l'argent public, les exigences citoyennes à l'égard des élus, les risques de fractures territoriales, ne sont que quelques-unes des raisons qui doivent nous conduire à repenser l'action publique, la démocratie locale et l'harmonisation des différentes formes de pouvoir qui sont à l'œuvre sur un territoire.

Ces 339 communes font l'Ardèche. Elles en représentent la diversité. Elles sont aussi le cœur battant de la démocratie. Mais l'Ardèche n'est pas la somme de 339 communes. Elle est la combinaison de nombreux territoires en interactions complexes. Toutes ces raisons doivent nous inciter à favoriser des dynamiques locales élargies, partenariales et collectives. Les vieux Conseils généraux aux réflexes tutélaires créés il y a plus de deux siècles ont vécu.

« Favoriser des dynamiques locales élargies, partenariales et collectives »

Je souhaite que le Conseil général s'oriente plus encore vers cette mission nécessaire de fédérateur et de régulateur des initiatives locales. Il est le mieux placé pour prévenir les phénomènes de concurrence territoriale, garantir des équilibres entre la vallée et les arrière-pays, les agglomérations et leurs périphéries, la montagne et la plaine. L'idéal républicain d'égalité passera aussi par ces rapports nouveaux que nous aurons à construire ensemble pour que vive l'Ardèche !

HERVÉ SAULIGNAC
Président du Conseil général

© Matthieu Dupont

SÉANCES DU CONSEIL GÉNÉRAL

655 rapports présentés, 831 délibérations prises, les séances plénières du Conseil général et de la commission permanente ont engendré une activité riche et soutenue pour l'assemblée départementale en 2013 ! Il en sera de même cette année. Vous voulez écouter les échanges de vos élus, assister aux débats qui concernent le territoire ardéchois et ceux qui y vivent ? La prochaine séance plénière se déroulera le 30 juin pour le vote de la décision modificative et l'adoption du compte administratif.

LE RELAIS DE SERVICES PUBLICS DE VALGORGE INAUGURÉ

Bernard Bonin, vice-président du Conseil général, maire de Valgorge, a accueilli du monde, fin janvier, sur sa commune pour l'inauguration du Relais de services publics installé dans les locaux du centre social rural intercommunal. Un lieu qui permet au public d'être en contact par téléphone ou Internet avec sept administrations (Caf, MSA, CPAM, préfecture, chambre de métiers, CCI, chambre d'agriculture) et même par visioconférence avec Pôle emploi. C'est pratique, gratuit et ça évite les déplacements !

© Véronique Popinet

› Une Commission départementale d'accueil des jeunes enfants (CDAJE) pilote le partenariat au niveau départemental, assure le maillage du réseau et réunit l'ensemble des acteurs trois fois par an.

: : Petite enfance : :

DES PLACES D'ACCUEIL EN PLUS

Le Conseil général, la Caisse d'allocations familiales et la Mutualité sociale agricole viennent de renouveler leur partenariat pour les quatre années à venir. Objectif : conduire une politique cohérente et ambitieuse en direction de la petite enfance sur tout le territoire et plus particulièrement en termes d'accueil.

Trouver un mode d'accueil convenable pour ses enfants, en crèche, halte-garderie, chez une assistante maternelle…, parfois un vrai casse-tête pour de nombreux parents, tant en zone rurale qu'urbaine. En Ardèche, comme ailleurs. C'est pour pallier cette difficulté que le Conseil général, la Caf et la MSA ont décidé en 2009 de travailler ensemble afin de coordonner leurs interventions en matière de politique d'accueil du jeune enfant. *« Acteurs essentiels de la politique sociale et familiale, les trois partenaires ont signé une convention-cadre de partenariat au sein de laquelle découle un contrat enfance départemental (CED), véritable contrat d'objectifs et de cofinancement »*, explique Laetitia Serre, conseillère générale déléguée à la petite enfance.

Ce partenariat se traduit par un bilan positif. *« Grâce à cela, nous sommes aujourd'hui en capacité d'apporter une réponse à tous les besoins en modes d'accueil sur l'ensemble du territoire »*, précise-t-elle. L'offre s'est en effet étoffée : entre 2008 et 2012, ce sont 253 places en accueil collectif, 162 assistants maternels, 6 relais d'assistants maternels (RAM) et 5 accueils de loisirs sans hébergement supplémentaires qui sont proposés à la population ardéchoise. Une hausse de 23 % !

Un partenariat efficace

« Ce partenariat, encore peu développé au niveau national, est efficace. Il s'est appuyé sur l'intégration et la réactivité des réseaux locaux existants et a permis d'apporter des réponses aux problématiques de terrain, d'engager un travail sur les chartes qualité des établissements et services d'accueil de la petite enfance et d'avancer sur la professionnalisation des acteurs. »

Le nouveau contrat enfance 2013-2016 signé récemment devra permettre la poursuite du travail engagé et le développement de nouveaux axes. ●

LE PÔLE RESSOURCES DÉPARTEMENTAL « MON ENFANT ME SEMBLE DIFFÉRENT »

C'est au pôle ressources *« Mon enfant me semble différent »* à Annonay que les acteurs du Contrat enfance ont choisi de renouveler leur partenariat. Ce pôle ressources, créé en 2012, cherche notamment à favoriser l'accueil des enfants de moins de 6 ans en situation de handicap dans les structures d'accueil collectif, chez les assistants maternels et en accueils de loisirs. Il s'adresse aux professionnels de la petite enfance et aux familles. ●

+ d'infos : N° Vert 0 800 00 07 07, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30 (sauf mercredi après-midi)

LE CHIFFRE

12,68 %

la part de femmes élues « maire » en Ardèche avant les élections des 23 et 30 mars (49 élues sur 339)

: : Observatoire de l'habitat : :

RADIOGRAPHIE DU LOGEMENT EN ARDÈCHE

Le Conseil général vient de mettre en place un observatoire de l'habitat en Ardèche, en lien avec les intercommunalités volontaires. Le but : optimiser les politiques publiques grâce à une meilleure connaissance des besoins des habitants.

Loyer trop cher, habitat mal isolé, pas adapté ou en mauvais état, difficulté à devenir propriétaire… Se loger pèse de plus en plus lourdement dans le budget, jusqu'à 40 % en moyenne pour les ménages les moins aisés. Pour répondre au mieux à ce sujet qui préoccupe de nombreux Ardéchois, le Conseil général, par le biais d'une convention avec l'État et l'Association départementale d'information sur le logement (Adil) de la Drôme, a mis en place fin 2013 un observatoire de l'habitat en Ardèche.

Des études « à la carte »

« Dans le cadre du renouvellement des schémas sociaux (lire ci-contre), *les dispositifs d'observation tendent à se développer. Objectif : optimiser les dépenses de la collectivité,* explique Jean-Noël Chamba, chargé de ce dossier au Conseil général. *En matière de logement, il est utile de partager les informations pour mieux cibler les politiques. »* Le recours à l'Adil drômoise – qui travaille déjà sur des territoires bidépartementaux en vallée du Rhône – permet au Département de réaliser de substantielles économies d'échelle.

Le métier de l'Adil : recenser et analyser toutes les informations existantes, et « faire parler » les données de l'INSEE, comme celles fournies par l'administration fiscale ou celles détenues par la Caisse d'allocations familiales (loyers). Pour en conclure, par exemple, que dans certaines zones « distendues » comme le plateau ardéchois le logement social est plus coûteux que le parc privé ! Ou qu'une commune dont le nombre d'habitants n'augmente pas nécessite, pourtant, des logements supplémentaires en raison du phénomène de « desserrement des ménages »…
Cet observatoire est destiné, en premier lieu, aux intercommunalités qui pilotent des programmes locaux de l'habitat : les communautés d'agglomération d'Annonay et Privas et les communautés de communes qui optent pour la compétence habitat. En adhérant à ce dispositif mutualisé, celles-ci pourront bénéficier d'études « à la carte ». Des outils bien utiles pour adapter le logement aux besoins des habitants et notamment promouvoir la mixité sociale. ●

+ d'infos : http://adil.dromenet.org/

› À la fin du mois de février, l'office public Vivarais Habitat a investi de nouveaux locaux construits sur l'ancien site des usines Faugier au cœur de Privas. Une résidence de 19 logements a également été aménagée.

© Bancilhon et associés / Fabre Doinel

C'EST DIT… C'EST FAIT !

Schémas sociaux, c'est reparti pour 5 ans !

Le Conseil général vient d'adopter ses nouveaux schémas sociaux pour la période 2014-2018.
Chef de file de l'action sociale, le Conseil général s'est lancé en 2007 dans une grande révision de l'ensemble de sa politique d'action sociale en matière d'enfance, de personnes âgées, de personnes handicapées et d'insertion. Véritable feuille de route, ces schémas sociaux 2009-2013 sont arrivés à terme, impliquant l'élaboration de nouveaux schémas, après avoir procédé à un bilan précis des précédents.
Au-delà de la convergence des thématiques de l'action sociale, le Département a souhaité attribuer à ces nouveaux schémas une valeur politique plus marquée, autour de principes fondateurs tels que l'accès au droit, l'innovation et l'expérimentation, le développement de l'intercommunalité sociale…
Pour consulter le document comportant les quatre schémas « action sociale », « autonomie », « enfance santé famille » et « insertion », rendez-vous sur ardeche.fr.

CMS de Privas inauguré

Après plusieurs mois de travaux de rénovation thermique, le centre médico-social de Privas, a été inauguré le 17 février dernier par Hervé Saulignac, président du Conseil général, en présence notamment de Martine Finiels, vice-présidente déléguée à la solidarité, Denis Duchamp et Laetitia Serre, conseillers généraux délégués, Pascal Terrasse, conseiller général, député et Yves Chastan, sénateur-maire de Privas.

L'ARDÈCHE AU SALON DE L'AGRICULTURE

Cette année encore, dans le cadre du Concours général agricole, les produits ardéchois étaient présents au Salon international de l'agriculture qui s'achève dimanche 2 mars à Paris. Au concours des vins, ce ne sont pas moins de 312 échantillons provenant de 38 candidats (caves coopératives et particulières) qui ont été présentés. Pour les autres produits, sept entreprises ardéchoises se sont portées candidates dans les catégories charcuteries, fromages, confiture, jus de fruits, bières et apéritif.
Des produits de qualité soumis à la dégustation de jurys d'experts qui distingueront les meilleurs d'entre eux par l'octroi de médailles d'or, d'argent et de bronze. À retrouver prochainement sur les bonnes tables !

PONT DE SAMPZON… FERMÉ

Depuis fin janvier, le pont de Sampzon passant au-dessus de l'Ardèche est fermé à la circulation. Durant deux mois, jusqu'à fin mars, le Conseil général y mène des travaux de sécurisation du cheminement piétonnier. L'ouvrage, étroit et à sens unique, dessert notamment les campings en rive droite de l'Ardèche. Les travaux sont réalisés par l'entreprise société nouvelle Jouanny d'Aubenas. Coût de l'opération : 200 000 € TTC.

© Grand Projet La Caverne du Pont-d'Arc

> Le décor de la caverne du Pont-d'Arc est réalisé par les entreprises Freyssinet-Cofex-AAB et coordonné par SOCRA-Campenon Bernard.

: : La caverne du Pont-d'Arc - Ardèche : :

UN **GRAND PROJET** PLEIN D'**ACTUALITÉS**

Alors que l'espace de restitution de la grotte Chauvet a été officiellement baptisé « la caverne du Pont-d'Arc – Ardèche », le chantier en cours sur les hauteurs de Vallon-Pont-d'Arc dévoile peu à peu le niveau d'exigence requis pour cette opération. Prochain rendez-vous, courant juin, pour la réponse sur l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'année 2014 sera exceptionnelle pour le projet de valorisation de la grotte ornée de Vallon-Pont-d'Arc (dite « grotte Chauvet »). L'histoire singulière de la grotte ardéchoise découverte il y a tout juste 20 ans, trésor de l'humanité aux peintures anciennes de 36 000 ans, résonnera bientôt partout en France et dans le monde… Avant que le public – dont les Ardéchois – ne découvre la réplique hors normes de la grotte sur le site du Razal à Vallon-Pont-d'Arc au printemps 2015 , plusieurs rendez-vous jalonnent 2014, l'année de toutes les promesses…
« L'Unesco se prononcera en juin sur l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité, les scientifiques poursuivront le décryptage de ces témoignages très particuliers, le musée du Quai Branly proposera une nouvelle exposition à Tournon, en écho aux peintures de la grotte (voir dessous, NDLR)… », énumère Richard Buffat, directeur du syndicat mixte qui pilote le projet.

De son côté, projet culturel, scientifique et technologique unique, le grand chantier de la réplique avance à grands pas : les premiers panneaux pariétaux, fabriqués à Montignac (Dordogne) et Toulouse, ont été livrés sur le site et intégrés aux 8 000 m² de décor de la grotte restituée. Bluffant !
Étape attendue, le 15 janvier dernier, le nom du futur espace de restitution a été validé par le syndicat mixte : la caverne du Pont-d'Arc – Ardèche. *« Ce nom, approuvé par les membres de l'équipe de recherche scientifique, est issu d'une longue réflexion avec l'ensemble de nos partenaires et notamment le futur gestionnaire du site, la société Kléber Rossillon »*, expliquent Pascal Terrasse, président du syndicat mixte, Hervé Saulignac, président du Conseil général de l'Ardèche, et Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes. ●

: : EXPO QUAI BRANLY : :

2E ÉDITION AU CHÂTEAU DE TOURNON

Après le succès rencontré l'an dernier par l'exposition « Chasses magiques » du Quai Branly présentée au château de Vogüé (près de 50 000 visiteurs), les partenaires à l'initiative de l'opération « Les arts premiers dialoguent avec la grotte Chauvet » – dont le musée du Quai Branly, le Conseil général de l'Ardèche et la Région Rhône-Alpes – réitèrent l'opération. Leur choix s'est porté cette année sur la ville de Tournon-sur-Rhône où une nouvelle exposition du Quai Branly en Ardèche sera visible au château-musée du 17 juin au 6 octobre. ●

+ d'infos : dans le prochain numéro de *Reliefs*.

: : Espaces naturels sensibles : :

LE CAPITAL NATURE DE L'ARDÈCHE

Quel est le point commun entre le site géologique de la Boissine au bord du Rhône, le bois de Païolive, le massif du Gerbier-Mézenc et les gorges de la Glueyre ? Outre la qualité de leurs paysages, ces secteurs abritent des milieux naturels remarquables en raison de la présence d'espèces animales et végétales rares et menacées. Il convient donc de les protéger et de les faire connaître des Ardéchois. Préserver et valoriser : c'est le double objet de la politique « espaces naturels sensibles » que le Conseil général vient de réviser avec l'adoption d'un nouveau schéma intitulé « ENS - horizon 2020 ».

Développer les partenariats locaux

Les quatorze entités paysagères qui forment le réseau départemental des espaces naturels sensibles représentent le capital nature de l'Ardèche. Un patrimoine précieux que le Département entend préserver dans la durée, grâce notamment à des acquisitions foncières. Mais aussi partager en accentuant fortement les partenariats locaux pour donner aux collectivités territoriales l'opportunité de s'approprier la politique de préservation de leur environnement. Amoureux de la nature ou simple curieux ? Vous pourrez (re)découvrir onze de ces sites grâce aux animations labellisées « visites sensibles » qui se dérouleront d'avril à octobre. Demandez le programme ! Il sera bientôt disponible dans votre office de tourisme et sur ardeche.fr. ●

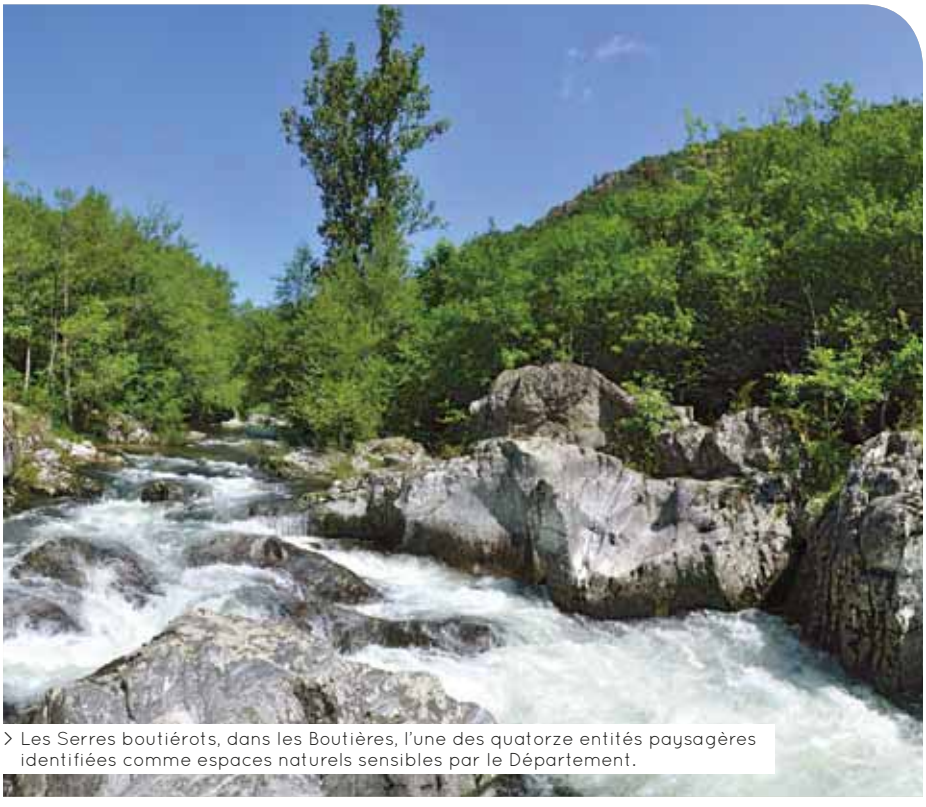

© Guillaume Fulchiron

› Les Serres boutiérots, dans les Boutières, l'une des quatorze entités paysagères identifiées comme espaces naturels sensibles par le Département.

L'Ardèche de ferme en ferme, quinzième édition, c'est les 26 et 27 avril prochains. Un week-end tout entier pour partir à la rencontre des nombreux exploitants agricoles du département qui ouvrent en grand leurs portes au public. Un week-end ludique et gourmand pour découvrir leurs produits et leurs savoir-faire.

+ d'infos sur :
www.defermeenferme.com

À L'ÉCOLE DE LA NATURE

Faire des espaces naturels sensibles des lieux privilégiés d'éducation à la nature constitue l'une des grandes orientations de la nouvelle politique départementale. Comment ? En proposant aux écoliers et collégiens ardéchois des animations autour du patrimoine naturel de leur territoire. Des appels à projets seront lancés, d'ici cet été, en direction des écoles primaires et collèges du département. Au cours de l'année scolaire 2014-2015, les élèves ardéchois pourront donc appréhender de manière concrète et pédagogique la biodiversité des espaces naturels sensibles près desquels ils vivent. ●

MIEUX ÉVALUER L'AUTISME

Un Centre d'évaluation et de diagnostic de l'autisme Drôme Ardèche (CEDA) vient de voir le jour à Valence. Géré par l'hôpital Sainte-Marie de Privas, il est animé par une équipe de professionnels des domaines médical et paramédical (pédopsychiatres, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, neuropsychologue et infirmière). S'adressant aux familles accompagnées en amont par une équipe de soin ou médico-sociale, l'établissement poursuit plusieurs objectifs dont celui, essentiel, de diagnostiquer et évaluer les TED (troubles envahissants du développement) dont l'autisme chez les enfants et les adolescents. La structure envisage par ailleurs de répondre aux besoins de formation des équipes hospitalières ou médico-sociales et de mener et promouvoir des actions de recherche sur l'origine, l'évolution et la prise en charge de l'autisme en Drôme-Ardèche.

+ d'infos : CEDA, 13 et 15, rue Alfred de Musset, Valence. Tél. : 04 75 85 68 10 / Fax : 04 75 56 03 95
Mél : cedadromeardeche@privas-groupe-sainte-marie.com

UNE HALTE RELAIS® ALZHEIMER À PRIVAS

L'association France Alzheimer Ardèche a ouvert le 28 février à Privas une Halte relais® au sein de l'hôpital Sainte-Marie. Les Haltes relais France Alzheimer proposent aux personnes malades et à leurs proches un lieu de soutien, d'écoute et d'échanges au travers de temps d'activités et de convivialité sur des demi-journées, une à quatre fois par mois. Ces structures accueillent conjointement la personne malade et son aidant familial. Animée par une équipe formée de bénévoles et d'un intervenant professionnel psychologue, la Halte relais® de Privas accueille, sur inscription, les vendredis, deux fois par mois, les personnes en amont d'un accompagnement en accueil de jour.

+ d'infos et inscriptions :
Tél. : 04 75 36 34 67
Mél : France-alzheimer.ardeche@laposte.net

: : Personnes handicapées vieillissantes : :

UNE **NOUVELLE VIE** POUR LA **MAISON DE LIONEL** AU TEIL

Le Conseil général lance un appel à projets pour la création d'un foyer appartements pour personnes handicapées vieillissantes dans les locaux de La Maison de Lionel au Teil. Ouverture : septembre 2014.

La Maison de Lionel, au Teil, jusque-là structure de répit pour personnes en fin de vie, devrait prochainement accueillir des personnes handicapées vieillissantes. Ouverte en juillet 2011 par la Croix-Rouge française dans le cadre d'une expérimentation nationale sur la fin de vie, La Maison de Lionel a fermé ses portes à l'automne dernier sur décision de l'Agence régionale de santé (ARS). Partenaire financier et actif de la structure expérimentale, le Conseil général a souhaité mener, dès l'annonce de sa fermeture, une réflexion sur sa reconversion.

Après analyse des besoins ardéchois, un projet de reconversion a rapidement émergé dans le domaine de l'accompagnement des personnes handicapées et plus particulièrement des personnes handicapées vieillissantes. En effet, si le taux d'équipement global en structures pour personnes handicapées se situe dans la moyenne régionale, les besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes ne sont pas pleinement pris en compte dans le département alors qu'ils constituent un enjeu récent et complexe.

Une reconversion rapide souhaitée par la collectivité

Le Conseil général a ainsi décidé de créer un foyer d'hébergement pour personnes handicapées vieillissantes assez autonomes sous la forme de « foyer appartements ». Cette offre d'accueil innovante permet de proposer un lieu de vie collectif et un accompagnement par du personnel dédié tout en assurant aux résidents des espaces privatifs, notamment des chambres très spacieuses et confortables.

Après avoir voté 150 000 € au budget primitif pour l'opération, le Département a lancé début janvier un appel à projets auprès des associations. Les structures intéressées ont jusqu'au 12 mars pour formuler des propositions quant au contenu précis de leur projet d'implantation d'un établissement, propositions qui seront analysées par une commission… Au final, le Conseil général espère pouvoir s'appuyer sur la créativité des associations pour proposer des projets innovants dans ce nouvel établissement qui devrait ouvrir ses portes en septembre ! ●

: : Déviation de Guilherand-Granges / Saint-Péray : :

UN VASTE **CHANTIER** EN **PERSPECTIVE**

Le Conseil général affiche une volonté politique d'aménagement forte de son réseau routier, comme le démontre la concrétisation de l'accord entre le Département et la Communauté de communes Rhône-Crussol pour la réalisation de la déviation de Guilherand-Granges / Saint-Péray. Réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes mais financé à 70 % par le Conseil général, ce projet très attendu localement complète l'engagement du Département pour le désenclavement des principaux pôles économiques et notamment celui du « Grand Valentinois – Vallée du Rhône ».

« Cet aménagement, réalisé dans un objectif de développement durable favorisant les modes de déplacement doux, améliorera le fonctionnement des déplacements dans l'agglomération et reliera des espaces à enjeu fort sur ce territoire tels que les secteurs sud de Guilherand-Granges et la plaine du Mialan à l'est de Saint-Péray au reste de l'agglomération », explique Robert Cotta, vice-président délégué aux infrastructures routières.

« Le coût total de l'opération s'élève à 14,5 M€ dont 10,15 M€ à la charge du Département parmi lesquels 4 M€ sont consacrés prioritairement à la déviation de Guilherand-Granges et au franchissement du Mialan », précise l'élu.

Un effort qui s'ajoute aux 7 M€ réservés pour la réalisation de la nouvelle RD 96 sous la voie ferrée au nord de Guilherand-Granges dans le cadre de la récente suppression du passage à niveau des Freydières.

Question timing, il faut rester encore un peu patient… les travaux ne devraient pas débuter avant l'an prochain. ●

› La convention de réalisation de la déviation a été signée par Hervé Saulignac, président du Conseil général, Henri-Jean Arnaud, président de la communauté de communes Rhône-Crussol, Mathieu Darnaud, maire de Guilherand-Granges, Jean-Paul Lasbroas, maire de Saint-Péray et Elios-Bernard Giné, maire de Cornas.

Opération Mars bleu. Cette année encore, le mois de mars est le mois de mobilisation nationale contre le cancer colorectal. L'occasion de rappeler que cette maladie, trop souvent taboue, reste le deuxième cancer le plus meurtrier en France alors qu'elle se guérit dans neuf cas sur dix lorsqu'elle est détectée tôt.

+ d'infos : auprès de votre médecin et sur prevention-cancers-26-07.fr

: : Les 12 et 13 avril : :

« LA **GROTTE** POUR **TOUS** » 3E ÉDITION

Pour la 3e année consécutive, la délégation de l'APF 07 (Association des paralysés de France), l'association Handi Cap Évasion et le grand site d'Orgnac organisent « La grotte pour tous ». Cette manifestation, ouverte à tous, est un week-end de solidarité qui permet aux personnes en situation de handicap de découvrir le patrimoine naturel du sud Ardèche, d'ordinaire inaccessible pour elles.

Installées dans des joëlettes* portées par des accompagnateurs, les personnes à mobilité réduite peuvent randonner dans les gorges de l'Ardèche, se balader en canot sous le Pont-d'Arc ou « descendre » dans l'aven d'Orgnac.

« C'est une petite bulle de bonheur, dit même Martine venue de Franconville (95) pour l'édition 2013. *Pour une fois, je suis avec tous les autres pour partager les merveilles de la nature. Et ça, c'est un sacré cadeau ! »* ●

+ d'infos : office de tourisme de Vallon-Pont-d'Arc, tél. : 04 75 88 04 01

** Fauteuil équipé d'une roue et d'un brancard.*

HAUSSE DE LA TVA, ON ABSORBE !

Transports scolaires et réguliers, restauration scolaire…, le Conseil général n'a pas souhaité répercuter la hausse de la TVA au 1er janvier sur les divers services proposés aux usagers. Une décision volontaire et solidaire afin de préserver le pouvoir d'achat et le niveau de vie des Ardéchoises et Ardéchois.

DÉFENDEZ VOS DROITS !

Vous vous estimez lésé par le fonctionnement d'un service public, vous êtes témoin d'une discrimination, vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif de la part de personnes exerçant des activités de sécurité… Contactez gratuitement un délégué du Défenseur des droits en prenant rendez-vous. En Ardèche, Bernard Labeaume et Christian Maillet, tous deux délégués bénévoles, organisent des permanences à Privas, Tournon et Annonay.

+ d'infos : Bernard Labeaume, permanences le jeudi à Privas en préfecture, tél. : 04 75 66 50 52. Christian Maillet, permanences à Tournon-sur-Rhône les mardis après-midi en sous-préfecture et les mercredis matin à Annonay à l'Hôtel de Ville, tél. : 04 75 07 07 82.

LES BONS COMPTES DU SDIS ARDÈCHE

Avec la note de 19,1/20, le SDIS de l'Ardèche se place au premier rang des Services départementaux d'incendie et de secours en termes de cotation de comptabilités locales au titre de l'année 2012. Cette cotation, traduction de l'IQCL – indice de qualité des comptes locaux – est un indicateur de gestion mis en place par la Direction générale des finances publiques, qui permet de rendre compte des actions de fiabilisation des comptes des organismes du secteur public local. En clair, le SDIS de l'Ardèche dispose d'une bonne gestion.

© Fotolia.com

> Trois élections sont inscrites au calendrier électoral en 2014 : élections municipales (les 23 et 30 mars), élections européennes (25 mai) et élections sénatoriales (en septembre). Ce dernier scrutin s'adresse aux grands électeurs (conseillers généraux, régionaux, municipaux, maires, députés), seuls appelés à voter.

: : Scrutin des 23 et 30 mars : :

MUNICIPALES : MODE D'EMPLOI

Les Ardéchois, comme tous les Français, ont rendez-vous avec les urnes les 23 et 30 mars prochains pour les élections municipales. Plusieurs nouveautés sont au programme de ce scrutin. Explications.

Le scrutin des 23 et 30 mars comporte de nombreuses nouveautés. Le Code électoral dissocie désormais les communes de moins de 1 000 habitants des autres (le seuil était 3 500 habitants précédemment).

Autres nouveautés, ce scrutin permet d'élire, pour 6 ans, sur un même bulletin les conseillers municipaux et les conseillers communautaires siégeant dans les communautés de communes ou communautés d'agglomération* et la parité hommes / femmes devient obligatoire pour les communes de 1 000 habitants et plus.

Moins de 1 000 habitants : le vote « à la carte »

C'est un scrutin majoritaire plurinominal (une liste avec plusieurs noms) à deux tours. Le panachage est permis : l'électeur peut composer son bulletin de vote en sélectionnant des noms des différentes listes. Les suffrages sont comptés individuellement.

Pour obtenir un siège dès le premier tour, il faut obtenir la majorité des suffrages exprimés plus au moins un quart des suffrages des électeurs inscrits.

1 000 habitants et plus : le vote d'une liste paritaire

C'est un scrutin proportionnel de liste, à deux tours, avec prime majoritaire.

Les listes, paritaires hommes / femmes, doivent être complètes, et ne peuvent être modifiées par les électeurs. Les suffrages sont décomptés par liste.

La liste qui arrive en tête remporte l'élection et reçoit la moitié des sièges à pourvoir. L'autre moitié est répartie à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, y compris celle arrivée en tête.

Le nombre des conseillers municipaux à élire

Le nombre varie en fonction de la population de la commune. Pour l'Ardèche, il peut aller de 7 conseillers pour un village de 100 habitants comme La Rochette à 33 pour une commune de moins de 20 000 habitants (Annonay) en passant par 29 pour une ville de moins de 10 000 habitants (Privas) ou 19 pour une ville de moins de 2 500 habitants (Saint-Étienne-de-Fontbellon).

Combien de conseillers ?

Nouveauté de ces municipales 2014, les membres des intercommunalités disposant de leur fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération…) seront élus directement par les citoyens, en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal, désignés « dans l'ordre du tableau » : le maire, puis le premier adjoint, deuxième adjoint, etc.

Pour celles de 1 000 habitants et plus, le bulletin de vote de chaque liste municipale comprend, dans sa partie droite, la liste des candidats au conseil communautaire, qui doivent également être candidats au conseil municipal. Les deux listes sont élues en même temps et répondent aux mêmes règles quant à leur composition. ●

** Depuis le 1er janvier 2014, l'Ardèche compte 26 intercommunalités : 2 communautés d'agglomération et 24 communautés de communes dont 3 communautés interdépartementales.*

: : Déchets verts : :

LE BROYAGE MIEUX QUE **LE BRÛLAGE**

© ADEME Studio & Co

Brûler au fond du jardin des branches, des feuilles ou des tontes de gazon, c'est une très mauvaise idée ! Cela participe aux émissions de plusieurs polluants, notamment les particules fines et certains composés cancérigènes. Par exemple, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules qu'une voiture à moteur Diesel récente qui parcourt 6 000 km… Cette activité est d'ailleurs interdite en Ardèche par un arrêté préfectoral depuis 2012.
Mais que faire des déchets verts lorsqu'on habite loin d'un point de collecte ? Pour répondre à cette exigence d'élimination des déchets et d'amélioration de la qualité de l'air, des collectivités se dotent de broyeurs. Une fois broyés, les végétaux sont utilisés en paillage ou en compostage.
Selon sa puissance, la machine peut être mise à la disposition des particuliers afin qu'ils réalisent eux-mêmes leur broyage ou installée sur une plate-forme dédiée à des opérations collectives. En 2013, le Conseil général a décidé d'accompagner les intercommunalités dans cette démarche, en subventionnant à hauteur de 30 % l'achat de broyeur. Le Sictomsed, autour du Cheylard, s'est déjà équipé. ●

La châtaigne en AOP. Huit ans après avoir obtenu une AOC (appellation d'origine contrôlée), la châtaigne d'Ardèche vient d'être labellisée au niveau européen avec une appellation d'origine protégée. Une belle reconnaissance pour le fruit emblématique du département !

: : Violences conjugales : :

UN PREMIER **ACCUEIL DE JOUR** DÉPARTEMENTAL

› Murielle Monnier (à droite) et Marine Arrès (à gauche) travaillent pour le dispositif d'accueil de jour pour les femmes victimes de violences conjugales.

Prévu dans le cadre du 3e plan interministériel de lutte contre les violences faites aux femmes, un accueil de jour départemental dédié aux femmes victimes de violences conjugales vient d'ouvrir en Ardèche, au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF 07).
Ce dispositif est un espace de proximité, d'échange et de convivialité, pour rompre l'isolement et trouver de l'aide, seule ou avec les enfants. Les femmes peuvent y bénéficier d'un accueil sans condition, gratuit et confidentiel, d'une écoute et d'entretiens spécialisés, notamment concernant l'accès aux droits. ●

+ d'infos :

Deux accueils gratuits et sans rendez-vous :

- Aubenas, au Pôle des services des Oliviers, 30, avenue de Zelzate. Tél. : 04 75 93 31 70. Mardi et mercredi de 10 h à 16 h
- Annonay, 12, rue Saint-Prix Barou. Tél. : 04 75 67 62 39. Lundi 13 h 30 - 16 h, jeudi 10 h - 16 h, vendredi 10 h - 13 h 30 et 13 h 30 - 16 h au téléphone uniquement.

Renseignements au 04 75 93 31 70
ou par mail : cidff07@cidff07.fr

: : Annonay, Boulieu-lès-Annonay, Davézieux : :

UNE NOUVELLE **CASERNE**

Le chantier de la plus grande caserne de sapeurs-pompiers de l'Ardèche devrait bientôt débuter. Regroupant trois casernes du bassin d'Annonay, l'opération permettra notamment une plus grande rapidité d'intervention.

Le projet était attendu depuis fort longtemps, soutenus par les élus du nord Ardèche dont Denis Lacombe : les pompiers du secteur d'Annonay – volontaires et professionnels – vont enfin bénéficier d'une caserne fonctionnelle et moderne ! Un nouveau centre d'incendie et de secours, situé sur les hauteurs de Vidalon sur la commune de Davézieux, va prochainement être construit sur un terrain de plus de 1 ha. Un emplacement stratégique qui permet d'intervenir très rapidement sur l'ensemble du territoire couvert. Regroupant trois centres (Annonay, Boulieu et Davézieux), soit 160 sapeurs-pompiers et le personnel administratif, le projet en est au tout début : l'architecte, à l'issue d'un concours, vient d'être choisi en ce mois de février *(après le bouclage de* Reliefs*, NDLR)*. La livraison est espérée fin 2016.

« Ce sera le plus grand centre d'intervention de l'Ardèche, explique Jean-Paul Manifacier, président du SDIS 07. *Cela représente un investissement de près de 4 M€ pour le SDIS, avec une participation de 35 % de la Communauté de communes du bassin d'Annonay qui construit, sur le même terrain, le groupement du commandement Nord Ardèche. »*

› En 2013, la caserne d'Annonay a assuré près de 3 000 interventions, effectuées par 108 sapeurs-pompiers professionnels et volontaires.

© Guillaume Fulchiron

Dans le sud du département, une opération similaire réalisée en 2011 a vu le regroupement des casernes de Bourg-Saint-Andéol, Saint-Marcel-d'Ardèche et Saint-Just. *« Tout le monde est gagnant : les usagers comme les sapeurs-pompiers. »*

Une contribution active du Conseil général

Parce qu'il s'agit avant tout de la protection des Ardéchois, de la sauvegarde de leurs biens et de leur environnement, le Conseil général apporte chaque année une contribution financière importante au SDIS, le Service départemental d'incendie et de secours (16,6 M€ en 2014).

Cette contribution au fonctionnement s'accompagne par ailleurs d'une aide financière en annuités d'emprunt de 10 M€ au programme pluriannuel de construction et de restructuration des centres de secours départementaux, dont Annonay ! ●

©Matthieu Dupont

Denis Lacombe
Conseiller général délégué à la vie associative, au sport et aux anciens combattants

Population : 18 932 hab. (2010)
Communes : Annonay (fraction de commune), Boulieu-lès-Annonay, Davézieux, Saint-Clair, Saint-Cyr, Saint-Marcel-lès-Annonay

© Guillaume Fulchiron

› L'entreprise Frappa, spécialisée dans la carrosserie, implantée à Davézieux, est membre de l'association Vilesta.

ASSOCIATION VILESTA : UNE FILIÈRE STRUCTURÉE

Le Nord Ardèche a la particularité de concentrer une grande part d'entreprises de la filière « transports » du département (Iveco / Irisbus, Frappa…). Depuis trois ans, les acteurs ardéchois de la filière (une trentaine d'entreprises) se sont structurés au sein de l'association Vilesta – véhicules industriels et de loisirs, sous-traitants automobiles. Objectifs : préserver et développer l'emploi industriel dans le département, assurer une visibilité de l'Ardèche au niveau national et améliorer la compétitivité des entreprises adhérentes.

Après avoir mené une trentaine d'actions dans divers domaines (ressources humaines, communication, compétitivité, innovation), l'association en 2014 va continuer à organiser des projets opérationnels et intensifier ses actions pour mobiliser les adhérents et les pousser à faire émerger des projets collectifs. Le Conseil général de l'Ardèche joue un rôle d'appui à cette démarche collective avec un soutien financier qui va être renouvelé pour l'année 2014.

+ d'infos : entreprendre.ardeche.fr

: : Coucouron : :

DES **SERVICES** ET DES **EMPLOIS**

Pôle petite enfance, résidence services pour personnes âgées, ESAT : la commune s'est dotée dernièrement d'équipements sociaux structurants pour la Montagne ardéchoise.

Avec ses 849 habitants, Coucouron est la commune la plus peuplée du plateau. Elle joue le rôle de bourg centre en proposant commerces et services aux habitants de la Montagne ardéchoise. Depuis 2012, elle s'est dotée de nouveaux équipements qui renforcent la vocation de « pôle social » du chef-lieu de canton.
Situé au-dessus du village, l'ancien centre de vacances de la ville du Pontet a été racheté par la commune et complètement réaménagé. Un pôle petite enfance (crèche et centre de loisirs) et une résidence services pour personnes âgées, la résidence de la Laoune, ont vu le jour. Ces travaux d'un montant total de 3,7 M€ ont bénéficié de financements du Conseil général. Par ailleurs, une partie du terrain a été donnée à l'Association pour l'accueil et le travail des personnes handicapées (APATPH) qui y a ouvert un établissement et service d'aide par le travail (ESAT) de 10 places.

› La création de la micro-crèche de Coucouron répond à un véritable besoin des familles, faute de réseau d'assistantes maternelles sur le canton.

Le CCAS, premier employeur du plateau

« La création de la micro-crèche – neuf places – répond à une forte demande car il y a très peu d'assistantes maternelles sur le secteur », souligne le maire Jacques Genest. Une infrastructure qui s'avère donc nécessaire pour permettre le maintien au pays des familles avec de jeunes enfants.
Sur le plateau, ces nouveaux équipements, auxquels il faut ajouter la maison de retraite Saint-Joseph, revêtent une importance toute particulière en termes de service rendu à la population. Ils ont également un impact économique significatif. Le Centre communal d'action sociale – qui gère en direct les deux établissements pour personnes âgées, la crèche et le centre de loisirs – fait travailler une soixantaine de salariés : c'est le plus gros employeur de la Montagne ardéchoise. ●

LE PLATEAU… DE FROMAGES

Bleu ou pâte blanche, raclette ou tomme, vache, brebis ou chèvre. Les amateurs de fromage ont l'embarras du choix à Coucouron car la commune n'abrite pas moins trois fromageries !
La doyenne, la fromagerie Roche, fabrique depuis la fin des années 1940 le Coucouron avec le lait fourni par la laiterie Carrier à Vals-les-Bains. Quant à la Fromagerie du plateau ardéchois, elle appartient au groupe Gérentes basé à Araules (Haute-Loire). Elle collecte le lait d'une trentaine d'éleveurs bovins dans un rayon de 10 km. Son produit phare : le Goudoulet. Enfin, la petite dernière, la fromagerie de la Laoune, travaille depuis 2010 avec deux éleveurs de chèvres (dont un à Coucouron) et un producteur de lait de brebis de Saint-Étienne-de-Lugdarès.
Ces trois entreprises emploient au total une vingtaine de salariés.
Avec 120 exploitations agricoles, la filière lait est bien implantée sur la Montagne ardéchoise*. La transformation sur place est indispensable au maintien de cette activité car le relief et le climat compliquent la collecte : le camion-citerne doit passer dans les fermes un jour sur deux, quel que soit l'état de la route…

** Cantons de Coucouron, Saint-Étienne-de-Lugdarès, Montpezat-sous-Bauzon, Burzet, Saint-Martin-de-Valamas.*

› CANTON DE **COUCOURON**

©Matthieu Dupont

Jacques Genest
Conseiller général
Maire de Coucouron

Population : 2 209 hab. (2010)
Communes : Coucouron, Issanlas, Issarlès, Le Lac-d'Issarlès, Lachapelle-Graillouse, Lanarce, Lavillatte, Lespéron

L'ARDÈCHE, VÉLO ATTITUDE

L'Ardèche, département cyclable ! En quelques années, avec l'émergence des modes de déplacement doux, la volonté et la concertation de nombreux acteurs locaux, l'Ardèche a su se doter d'un réseau de voies douces irriguant l'ensemble du territoire. Un réseau qui, dans les mois et les années à venir, devrait encore se développer pour la plus grande satisfaction des nombreux pratiquants de vélo.

15 960
PARTICIPANTS
à l'Ardéchoise en 2011, année record

92
KM
de ViaRhôna en Ardèche

43 000
PASSAGES
sur la Dolce Via en 2013
(secteur des Ollières)

© Xavier Cailhol

› MOBILLYCO

Permettre aux collégiens et lycéens d'aller en cours à vélo ! C'est le souhait du Conseil général. Afin de favoriser dans les secteurs qui le permettent les déplacements doux entre la maison et l'établissement scolaire, le Conseil général lance un appel à projets pour sécuriser les abords de certains établissements secondaires, dans un rayon de 3 km. À suivre.

« L'Ardéchoise nous a montré la route, à nous de faire de l'Ardèche une terre d'accueil du vélo. » Des mots d'introduction qui plantent le décor ! Il y a tout juste trois ans, en avril 2011, le Conseil général s'est doté d'un Schéma départemental en faveur du vélo afin de favoriser les modes de déplacements doux, en particulier le vélo, et sécuriser et accroître le confort des usagers. Des usagers nombreux, aux profils divers et variés, avec des attentes et des besoins parfois éloignés… De la sortie en famille à quelques kilomètres de la maison, sur une voie sécurisée entièrement dédiée aux véhicules non motorisés, aux sportifs qui souhaitent se chauffer les mollets sur les routes sinueuses et accidentées du département, en passant par les touristes qui aspirent, eux, à découvrir les paysages ardéchois, les profils sont différents.

« Les deux-roues sont ici servis sur… un plateau ! »

Aujourd'hui, les amoureux de la petite reine – occasionnels ou assidus – ont à leur disposition plusieurs dizaines de kilomètres de routes sécurisées, pour faire coexister voitures et deux-roues et éviter les « conflits d'usage » ou aménagées en site propre. Voies vertes, véloroutes, pistes cyclables, bandes cyclables, surlargeurs cyclables, les deux-roues sont ici servis sur… un plateau !

Si la colonne vertébrale de ce réseau dédié au vélo est sans conteste la ViaRhôna, le véloroute reliant le Léman et la Méditerranée qui longe l'Ardèche sur plus de 150 km, un réseau de voies douces structurant, pour certaines reliées à terme à la ViaRhôna, commence à apparaître. Ainsi, plusieurs anciennes voies ferrées connaissent une deuxième vie sous la forme de voies vertes ou véloroutes. Dans la vallée de l'Eyrieux, la Dolce Via, passant d'une rive à l'autre de la rivière, relie pour l'heure Saint-Laurent-du-Pape au Cheylard sur un parcours de 45 km* ; dans la vallée de la Payre, la voie verte devrait prochainement relier Privas au Pouzin sur 20 km. Un premier tronçon de 4 km situé sur la commune de Saint-Lager-Bressac est un itinéraire de promenade idéal à découvrir en famille ou en solo. Du nord au sud du département, d'autres secteurs VVV – véloroute voie verte – existent. Pour vous repérer, c'est facile… suivez la Biclette (page 16), elle indique les voies douces d'Ardèche « officielles » ! ●

** La Dolce Via devrait s'agrandir. Se connectant à La Voulte-sur-Rhône sur la ViaRhôna, elle va bientôt rallier Saint-Martin-de-Valamas et à terme elle filera en patte-d'oie pour atteindre Saint-Agrève d'un côté et Lamastre de l'autre, portant l'itinéraire à 73 kilomètres !*

: : La ViaRhôna : :

DU LÉMAN À LA MÉDITERRANÉE VIA L'ARDÈCHE

Traversant trois régions et douze départements dont l'Ardèche sur un itinéraire qui dépassera à terme les 700 km, la ViaRhôna a de l'ambition ! Celle de relier à vélo le Léman aux plages de la Méditerranée en longeant le fleuve Rhône. Un pari (bientôt) gagné.

Le Rhône, patrimoine naturel commun à tant de territoires, est le fil conducteur de la ViaRhôna, un itinéraire dédié aux déplacements doux qui relie le lac Léman à la mer Méditerranée. Finalisée d'ici quelques années mais déjà bien avancée, la ViaRhôna offre aujourd'hui de nombreuses étapes cyclables pour tous, sur piste ou route protégée, accessibles à tous : enfants accompagnés, adultes, piétons, cyclistes, personnes valides ou handicapées… Tout le monde peut y accéder à condition de ne pas être sur un véhicule motorisé (sauf ponctuellement sur les parties en voies partagées pour relier deux pistes du tronçon) !

L'Ardèche, forcément, participe à l'aventure. Le long de ses futurs 720 km d'itinéraire, le tracé ardéchois représente à lui seul 92 km répartis en quatre tronçons en alternance avec des passages dans la Drôme. À partir de ce printemps 2014, les deux premiers tronçons de Sarras à Glun et de Soyons à La Voulte-sur-Rhône seront opérationnels. Pour ceux du Pouzin à Rochemaure et de Viviers à Bourg-Saint-Andéol, il faudra attendre début 2015. Au final, la ViaRhôna ardéchoise sera l'occasion de redécouvrir les richesses patrimoniales ou naturelles qui jalonnent son parcours. Préparez-vous à emprunter des ouvrages d'art exceptionnels comme les premiers ponts suspendus historiques du nord de l'Ardèche ou la nouvelle passerelle himalayenne créée récemment en réutilisant les piles du vieux pont de Rochemaure. Accrochez-vous !

Côté financement des sections ardéchoises, trois sont sous maîtrise d'ouvrage du Conseil général qui dépense pour ce faire 9 M€ ; la quatrième (Le Pouzin-Rochemaure) étant portée par la Communauté de communes Barrès-Coiron. Les autres partenaires financiers sont la Compagnie nationale du Rhône, la Région Rhône-Alpes et les collectivités locales concernées. Un beau projet collectif pour le fleuve roi. ●

© Tristan Zilberman

> Aux beaux jours, les familles sont nombreuses à venir faire de belles parties de vélo !

+ d'infos : www.viarhona.com

LA BICLETTE À BICYCLETTE

Prenez une biquette, mettez-la sur une bicyclette… vous obtenez la Biclette ! Vous allez peu à peu la découvrir sur les voies vertes du département : elle vous indique la direction à suivre. Facile à identifier, comme un clin d'œil à l'image qui colle au département, la Biclette est le symbole de la charte signalétique qui sera appliquée sur l'ensemble des « voies douces » structurantes sur le territoire ardéchois. Cette charte est diffusée auprès de tous les porteurs de projets d'itinéraires inscrits au réseau des voies douces d'Ardèche. Sa bonne utilisation conditionne la participation financière du Département à la prise en charge du coût de la signalétique.

: : De l'événement aux parcours permanents : :

SUR LES ROUTES DE L'ARDÉCHOISE

Quand on parle d'Ardèche et de vélo, on pense immanquablement à l'Ardéchoise ! La plus grande course cyclosportive d'Europe a encore rassemblé en juin dernier plus de 13 000 participants autour de Saint-Félicien. Le Département et ses partenaires ont souhaité capitaliser sur cette notoriété afin d'attirer toute l'année les cyclistes amateurs, au-delà de la manifestation annuelle. « Sur les routes de l'Ardéchoise » reprend les parcours de la cyclosportive qui bénéficient d'une signalétique spécifique et pérenne installée par le Conseil général.
Un travail de qualification de l'offre touristique, avec le déploiement du label « Accueil vélo », est également mené par l'Agence de développement touristique (ADT) auprès des hébergeurs. Enfin, un site Internet dédié est mis en ligne ce printemps. Il constitue à la fois la vitrine promotionnelle du produit « Sur les routes de l'Ardéchoise » mais aussi et surtout son outil principal de commercialisation. Le site propose également un dispositif de traçabilité et de guidage avec une

© Guillaume Fulchiron

dimension communautaire et sportive (diplôme à la clé). Bénéficiant de fonds européens, ce projet de développement territorial est porté par le Conseil général de l'Ardèche depuis 2010, en partenariat avec l'Ardéchoise Cyclo Promotion et l'ADT. Au plan touristique, il permettra un double rééquilibrage : en termes de saisonnalité – les cyclos préférant l'avant et l'après-saison – et de répartition territoriale de la fréquentation touristique au bénéfice du nord du département. ●

+ d'infos : www.monardechoise.com et www.ardeche-guide.com

TRAVERSER L'ARDÈCHE À VTT

Vététistes de niveau « moyen » à « expérimenté », vous pouvez vous faire plaisir au cœur des monts d'Ardèche ! Le PNR inaugure en avril une traversée de 150 km du nord au sud, de Saint-Agrève aux Vans, empruntant des itinéraires GR ou VTT existants. Celle-ci pourra se découper en cinq étapes (selon le niveau des pratiquants) permettant une véritable immersion dans un territoire tout en reliefs…
Ce premier tronçon s'inscrit dans le projet de labellisation d'une grande

© PNR des Monts d'Ardèche

traversée VTT de l'Ardèche initiée par le Conseil général. D'ici à 2015, il se connectera donc avec la portion du nord qui passera par Saint-Félicien et celle du sud longeant les gorges de l'Ardèche pour rejoindre la vallée du Rhône. ●

+ d'infos : www.parc-monts-ardeche.fr

PAROLE D'ÉLU

© Matthieu Dupont

GÉRARD BRUCHET

Conseiller général délégué au tourisme, président de l'Agence de développement touristique de l'Ardèche (ADT 07)

Reliefs : L'Ardèche se dote peu à peu d'un réseau d'itinéraires cyclables. Comment cela a-t-il été possible ?
Gérard Bruchet : D'abord, bien sûr, par son environnement préservé et par la diversité de ses paysages, l'Ardèche favorise la pratique du vélo. Département « sport nature » par excellence, classé parmi les départements leaders du tourisme vert, l'Ardèche attire depuis longtemps déjà de nombreux adeptes de la petite reine, sur routes, pistes et même chemins pour les VTT.
Au-delà de ce « don » de la nature, les élus du Conseil général ont souhaité favoriser l'émergence et la cohérence d'un véritable réseau structurant de véloroutes / voies vertes sur le territoire ardéchois. La réalisation de ce réseau de voies douces nécessite un intense travail de partenariat – avec les acteurs locaux, collectivités locales, acteurs du tourisme – pour coordonner l'ensemble des actions et aboutir à des itinéraires d'une qualité exemplaire. Aujourd'hui, les « voies douces d'Ardèche », gages de cette qualité, commencent à apparaître, avec une signalétique commune qui utilise le symbole de la Biclette.

Reliefs : Ce réseau est-il un « plus » en termes d'attractivité ?
Gérard Bruchet : Oui, bien sûr. À l'ADT, nous « vendons » l'Ardèche à vélo, que ce soit lors des salons sur lesquels nous sommes présents en France ou en Europe ou lors de nos actions de marketing direct. Le message est clair : *« Ici, chacun, selon son niveau et ses envies, peut, le temps d'un week-end, d'une journée, d'un séjour itinérant ou en étoile, s'adonner aux plaisirs de la petite reine. »* Et nous savons que, habituellement curieux et non stressé, ce type de public va prendre le temps de découvrir ce qui l'entoure… C'est donc tout bon en termes de retombées économiques !

: : Insertion sociale : :

LE VÉLO POUR **SE REMETTRE** EN SELLE

À Annonay, des sorties vélo sont proposées à des bénéficiaires du RSA. Une initiative menée par les services du Conseil général, en partenariat avec les Cyclotouristes annonéens, le comité départemental de cyclisme et l'Ardéchoise.

« *Vous souhaitez pratiquer une activité sportive : venez faire du vélo autour d'Annonay !* » L'invitation a été lancée en début d'année auprès des bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active) suivis par les travailleurs sociaux du Département en nord Ardèche.
Le but : constituer un groupe d'une douzaine de personnes, toutes volontaires pour se retrouver deux fois par semaine, de mars à juin, lors de sorties vélo encadrées par un bénévole du club des Cyclotouristes annonéens et Stéphanie Besset, référente insertion. Les bicyclettes sont prêtées ; les casques et gourdes sont offerts aux cyclistes par l'Ardéchoise, autre partenaire de cette initiative baptisée « des Tours 2 roues ».
Proposer à des personnes en situation de précarité de s'engager dans un projet collectif autour de la pratique du vélo, c'est une première pour le Conseil général de l'Ardèche. *« Il s'agit d'un test pour voir comment le public répond à cette proposition »,* souligne Bruno Damiens du service des sports.

Sortir de l'isolement et de l'enfermement

En quoi ces sorties peuvent-elles être bénéfiques ?
« C'est une façon de dynamiser les personnes dans leur parcours d'insertion, en leur offrant quelque chose auquel elles ne peuvent pas avoir accès », répond Guillemette de Gaudemar. Le vélo représente un moyen de sortir de l'isolement et de l'enfermement qu'entraîne souvent la précarité. *« Les gens se rendent compte qu'ils ne sont pas les seuls dans cette situation et qu'ils peuvent faire des choses ensemble,* poursuit l'adjointe insertion. *Il y a aussi une dimension de mobilité en montrant qu'on peut trouver des solutions pour bouger. »*
La remise en forme au travers de la pratique sportive, la découverte de la nature, l'appartenance à une équipe…, autant de facteurs de « bien-être » qui participent à *« un retour d'estime de soi. Comprendre que l'on est capable de s'intégrer à un groupe, se déplacer par ses propres moyens et faire quelque chose qui fait plaisir, cela ouvre des possibles,* assure Guillemette de Gaudemar. *Cela peut redonner une énergie, un dynamisme qui permettra aux personnes de se remettre en route, naturellement. »* ●

CYCLISME : LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

© Matthieu Dupont

- 16 mars à Sarras / 8e Syrah VTT
- 30 mars à La Voulte-sur-Rhône / Rando des collines de l'Eyrieux (VTT)
- 27 avril à Tournon-sur-Rhône / Raid des Tours (VTT)
- 27 avril au Teil / Pigeonnier VTT
- 31 mai à Valgorge / 16e Beaume-Drobie (cyclosportive)
- 7 juin à Vesseaux / Valsloppet VTT
- 18-21 juin à Saint-Félicien / 23e édition de l'Ardéchoise (cyclosportive)

+ les bonnes adresses : www.ardeche-guide.com
www.ardechepleincoeur.com

ALAIN CHAMPETIER

À Sampzon, Alain Champetier a bâti sa maison au bord de l'Ardèche. Tout sauf un hasard : le cours de sa vie est étroitement lié à la rivière. Alain a fait des gorges le cadre de son activité professionnelle depuis 1977.

Le parcours de ce fils d'agriculteur de Vallon-Pont-d'Arc est à la fois celui d'un pionnier et d'un héritier. Précurseur, Alain Champetier était de la première promotion du brevet d'État de moniteur de canoë-kayak, option randonnée, en 1985. Une profession venait de voir le jour. Restait à l'organiser, la développer et la faire reconnaître. Depuis une dizaine d'années, Alain préside l'antenne ardéchoise du Syndicat des guides professionnels de canoë-kayak qui rassemble 25 moniteurs. *« À une certaine époque, on n'était pas considéré par les professionnels du tourisme. Alors, on a soigné notre image, approfondi nos compétences. »* Ainsi, les guides de l'Ardèche ont enrichi leur formation, à la base purement technique, par des connaissances sur la faune, la flore ou la géologie des gorges.

En partenariat avec la Réserve naturelle, des stages « environnement » ont été organisés. Puis un label guide-nature des gorges de l'Ardèche mis en place. Il est délivré à une vingtaine de professionnels (moniteurs de canoë mais aussi accompagnateurs en montagne, guides pêches, etc.). Président de l'Association des guides-nature, Alain propose, dans ce cadre, des descentes de l'Ardèche en trois jours. Le principe : prendre le temps d'*« aller découvrir une petite grotte, soulever des cailloux pour voir une bestiole ou lever les yeux en l'air et observer le vol d'un rapace »…*

Une batellerie vivante

Alain Champetier est aussi l'héritier d'une activité traditionnelle, celle des bateliers qui emmenaient les touristes sur l'Ardèche dans des barques de 6 mètres, à fond plat. Pratiquée par des paysans-pêcheurs depuis le XIXe siècle, elle a failli disparaître. Attachés à ce patrimoine culturel et au maintien d'une « batellerie vivante », Alain et son épouse Annick ont créé la Confrérie des bateliers de l'Ardèche, une association comptant une vingtaine de membres. Objectifs : construire des bateaux et recruter des jeunes. Aujourd'hui, seules trois barques sont en état de naviguer. D'ici début 2015, quatre nouvelles embarcations et deux remorques seront construites. Et des formations sont prévues. *« Il faut que l'on trouve des gens pour prendre la relève ; on se donne encore cinq ans,* glissent Annick et Alain. *Nous souhaitons transmettre l'héritage des vieux bateliers et de personnalités comme André Gonthier, François Leclerc et Jean Lamy du Creps de Vallon, qui ont beaucoup œuvré pour l'Ardèche. »* ●

› REPÈRES

1958 : Naissance à Vallon-Pont-d'Arc

1977 : Premier stage de batellerie

1985 : Brevet d'État de canoë-kayak

1994 : Création de la Confrérie des bateliers de l'Ardèche

2005 : Label guide-nature des gorges de l'Ardèche

© Sdea Ardèche Aménagement

: : Aérodrome Aubenas Ardèche méridionale : :

DES **INVESTISSEMENTS** POUR UN NOUVEL **ENVOL**

Afin de relancer son activité, le Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche, propriétaire de l'équipement, et le Conseil général viennent d'engager d'importants investissements en faveur de l'aérodrome de Lanas. Côté gestion, plusieurs collectivités sont de la partie.

Remise en état de la piste du pélicandrome, implantation de clôtures et de portails, création d'une station de carburant automatisée pour les Canadair, les hélicoptères et les avions de tourisme, recrutement d'une personne affectée à la surveillance, l'entretien et la gestion de l'aérodrome, réfection du restaurant… C'est une indispensable et spectaculaire opération de remise en état que vient de connaître l'aérodrome d'Aubenas Ardèche méridionale, situé sur la commune de Lanas.

Outil stratégique pour la sécurité civile tant pour la lutte contre les feux de forêt que pour la sécurité des personnes, l'aérodrome, construit dans les années 1970, n'était plus en état de fonctionner depuis 2009. Un an plus tôt, la CCI Ardèche méridionale*, jusque-là gestionnaire de la structure, annonçait son souhait de se retirer. *« Le Syndicat départemental d'équipement de l'Ardèche, le Sdea, soutenu par le Conseil général, s'est alors retrouvé en première ligne pour gérer cette structure »*, explique Jérôme Gros, président du syndicat et conseiller général.

« Conscient de l'importance d'impliquer les collectivités locales, nous avons sollicité les communautés de communes du sud Ardèche pour qu'elles participent au dossier de reprise », précise-t-il. Au final, huit d'entre elles** ont répondu favorablement et sont associées techniquement et financièrement au fonctionnement de l'aérodrome (budget de fonctionnement : 125 000 € par an). La CCI de l'Ardèche et le Pays Ardèche méridionale sont aussi impliqués. *« Résultat, après plus de 1 M€ d'investissement financé par le Sdea et le Conseil général, l'aérodrome est redevenu opérationnel depuis l'été dernier »*, se réjouit le président du Sdea.

Le « porte-avions » à nouveau opérationnel

Sur place, Thierry Blanc, nouvellement recruté pour assurer la surveillance et le bon fonctionnement de l'aérodrome, confirme : *« En un an, le nombre d'avions venus atterrir ici a fortement augmenté, passant d' environ 2 900 en 2012, contre 3 900 en 2013. Il devrait encore fortement progresser l'été prochain. »*

Tout autour de l'aérodrome et du restaurant flambant neuf *Le Pélican*, une dynamique « aéronautique » s'organise. Un aéro-club existe, un autre devrait voir le jour pour les planeurs, une entreprise de maintenance s'est installée… et dans le ciel, les ULM de la société Air Création font des essais, avant d'être commercialisés aux quatre coins du monde ! *« Il s'agit maintenant de travailler avec les divers acteurs du territoire à la promotion de l'outil et à la mise en place de services complémentaires tels que la construction de nouveaux hangars ou la mise en place du balisage lumineux sur la piste »*, termine Jérôme Gros.

Le « porte-avions » comme l'appellent habituellement les pilotes est désormais une belle piste d'envol pour toute l'Ardèche méridionale… et ce un an avant l'ouverture de la caverne du Pont-d'Arc, à seulement quelques kilomètres de là, par la route ! ●

** Chambre de commerce et d'industrie.*

*** Les huit communautés de communes : CC du Pays de Jalès, CC des Gorges de l'Ardèche, CC du Pays d'Aubenas-Vals, CC du Vinobre, CC Sources de l'Ardèche, CC du Val de Ligne, CC du Pays des Vans, CC des Grands Sites des Gorges de l'Ardèche.*

: : Construction écologique : :

UN **BÂTIMENT** PILOTE AU POUZIN

Spécialisée dans les toitures végétalisées, la société *La Ville en Vert* vient d'ouvrir un centre de ressources et de recherche dédié au bâtiment durable dans le Parc industriel Rhône Vallée.

Depuis l'automne, un bâtiment, avec un toit incliné et trois ailes recouvertes de végétaux, intrigue les automobilistes au Parc industriel Rhône Vallée. Et ce n'est pas pour déplaire à Florent Avenas ! *« Nous avons choisi Le Pouzin car nous cherchions un emplacement en contre-bas d'une route passante afin d'être bien visible »,* explique le directeur de *La Ville en Vert* qui occupe les locaux depuis quelques semaines.

Filiale de SAPEC, un groupe d'étanchéité basé à Valence, *La Ville en Vert* est une jeune entreprise innovante créée en 2010. Elle a mis au point un système permettant d'irriguer et de fertiliser de manière automatisée les toitures végétalisées : des sondes mesurent en temps réel les besoins précis des végétaux. Avantages ? *« Des économies d'eau, de fertilisants et une plus grande durée de vie pour la toiture végétalisée. »* Grâce à l'écran thermique constitué par les végétaux et le rafraîchissement offert par l'irrigation, ce procédé devrait générer également des économies d'énergie, en termes de chauffage et de climatisation. *« Or, on ne sait pas encore évaluer de manière scientifique ces différents impacts »,* avoue Florent Avenas.

Un laboratoire du « bâtir durable »

C'est pour cela qu'a été construit au Pouzin un bâtiment pilote de 1 300 m^2 truffé de capteurs mesurant la température, les taux de CO_2 , d'humidité, la qualité de l'air… Unique en son genre, ce laboratoire du « bâtir durable » permettra de déterminer le niveau réel d'économie d'énergie induite par la toiture végétalisée sur les trois principaux matériaux utilisés en construction : le béton, le bois et le métal.

Si *La Ville en Vert* emploie sur place six personnes – dont un chercheur en postdoctorat – l'équipement du Pouzin est aussi un centre ouvert aux entreprises du bâtiment. Une quinzaine d'entre elles se sont déjà engagées dans le projet : elles pourront présenter leurs produits dans un showroom, utiliser des bureaux et une salle de conférences. De plus, des formations professionnelles sur la réglementation thermique 2012 y seront dispensées par l'Institut de formation du BTP. La création de ce centre de ressources et de recherche a été soutenue à hauteur de 95 000 € par le Conseil général. ●

+ d'infos : www.la-ville-en-vert.fr

JE RÉPARE ET ÇA REPART !

Ordinateurs, électroménager, chaussures, vêtements : aujourd'hui, nous sommes de plus en plus nombreux à refuser de devoir jeter au rebut la plupart de nos objets à la première panne ou au premier accroc. Or, nous ne sommes pas tous très doués en bricolage, couture ou cordonnerie…

Aussi, à l'initiative de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ardèche, une quarantaine d'artisans sont devenus des « répar'acteurs ». En clair, ils se sont engagés, à travers une charte, à faire la promotion de la réparation avant de proposer le renouvellement de matériel. Ces professionnels doivent également gérer de manière exemplaire leurs propres déchets et sensibiliser leurs clients à l'environnement par l'affichage de gestes simples à réaliser. Des exemples ? Graisser au moins une fois par an les sacs et articles en cuir ou vider le réservoir des équipements de motoculture pendant le remisage hivernal.

La liste des « répar'acteurs » ardéchois : http://www.cma-ardeche.fr/Portals/53/baseprivee/Actualites/Environnement/Reparacteurs/listereparacteurs.pdf

© Sources du Pestrin

› Les bouteilles en verre de Ventadour, l'eau gazeuse, et de Chantemerle, l'eau plate, arborent désormais des étiquettes similaires pour marquer leur origine commune : les sources du Pestrin à Meyras.

: : Eaux minérales : :

LES SOURCES DU PESTRIN REMISES À FLOT

Depuis sa reprise par Éric Besson en juin 2012, l'usine d'embouteillage de Meyras qui produit les eaux de Ventadour et Chantemerle connaît une seconde jeunesse.

En France, il n'existe qu'un seul endroit où, sur un même site, jaillissent à la fois une eau minérale plate et une eau minérale naturellement gazeuse. C'est en Ardèche ! À Meyras, depuis 1868, l'usine du Pestrin met en bouteilles la Chantemerle et la Ventadour. Propriétés pendant 50 ans du groupe Paul-Ricard puis de la société Sempa à partir de 2005, les sources du Pestrin ont été placées en liquidation judiciaire il y a deux ans.

Depuis juin 2012, Éric Besson, un entrepreneur originaire de Mayres, a repris les actifs de la société. Des mesures ont été engagées pour rétablir l'équilibre des comptes et améliorer le potentiel commercial de l'entreprise : augmentation du prix de vente d'environ 45 %, création d'une nouvelle bouteille de 75 cl, élaboration d'une charte graphique cohérente pour les deux marques, réalisation de travaux urgents de maintenance sur une ligne d'embouteillage vieillissante, développement du référencement dans les grandes surfaces…

Une nouvelle ligne d'embouteillage en 2015

« On a remis les compteurs au vert », résume Éric Besson. Ce dernier s'attaque désormais au développement réel de l'activité par la modernisation de l'outil de production. En juillet dernier, trois forages ont confirmé la présence de sources supplémentaires dans le sous-sol du Pestrin. *« Maintenant que l'on sait qu'on a de la ressource, il faut une nouvelle usine »* poursuit le chef d'entreprise.

En 2015, un bâtiment de 2 000 m² sera construit pour abriter une nouvelle ligne d'embouteillage d'une capacité de 8 000 bouteilles/heure. Un véritable bond en avant pour l'usine dont les infrastructures actuelles, datant du XIXe siècle, plafonnent à 1 500 bouteilles/heure. Cette opération est accompagnée par le Conseil général de l'Ardèche – pour 71 000 € – et la Communauté de communes Ardèche des sources et volcans. Elle devrait permettre de faire passer l'effectif salarié de 6 à 20 emplois d'ici à 2017. ●

BIENTÔT UN ÉCOMUSÉE ?

Lorsque la nouvelle usine sera opérationnelle, Éric Besson envisage de créer dans les anciens bâtiments un écomusée dédié aux eaux minérales issues du volcanisme ardéchois et à leur mise en bouteilles. *« Nous avons énormément de demandes, surtout l'été, de personnes qui souhaitent visiter nos installations »*, témoigne le directeur des Sources du Pestrin.

À noter qu'il est possible de venir s'approvisionner directement à la source, tous les jours (sauf le dimanche). Les eaux de Meyras sont réputées pour leurs propriétés thérapeutiques, notamment dans toutes les maladies chroniques des voies digestives entraînant des états de faiblesse…

© Sources du Pestrin

© PNR des Monts d'Ardèche

: : Huiles alimentaires usagées : :

DE LA **FRITEUSE** À LA **TRONÇONNEUSE**

Basée à Asperjoc, l'association Huilétic collecte l'huile de friture auprès des restaurateurs et dans les déchetteries. Depuis quelques mois, elle expérimente un concept innovant de valorisation : un lubrifiant pour chaîne de tronçonneuse, 100 % végétal et biodégradable.

En 2013, Huilétic a récupéré 80 000 litres d'huile de friture auprès de 550 établissements. Des professionnels (restaurants, campings, maisons de retraite, entreprises…) qui ont l'obligation de faire appel à un organisme agréé pour la collecte et la valorisation de ce déchet très polluant s'il finit dans un évier… *« Ce service n'existait pas en Ardèche,* raconte Cédric Rochette, l'un des trois salariés de l'association fondée en 2010 à Asperjoc. *Nous proposons une collecte gratuite assurant une traçabilité. »* Le camion de Huilétic récolte aussi l'huile des particuliers dans les déchetteries.

Ces huiles alimentaires usagées sont expédiées en Europe du Nord (Belgique, Allemagne) pour être transformées en biogazole. Or, la volonté de l'association est de développer une filière ardéchoise de valorisation. Et elle a choisi un produit bien adapté au département, boisé à 52 % : le lubrifiant végétal biodégradable pour chaîne de tronçonneuse.

Expérimentations avec le PNR et le Conseil général

« D'origine minérale – c'est-à-dire à base d'hydrocarbures – les huiles de chaîne classiques constituent la première source de pollution en forêt, argumente Cédric Rochette. *C'est une huile à usage perdu qui tombe goutte à goutte au sol et se retrouve dans les nappes phréatiques. »* Après une étude de faisabilité sur le développement d'une filière d'huile de tronçonneuse, Huilétic s'est lancée en 2013, en partenariat avec l'entreprise solidaire lilloise Gecco. Cette dernière a mis au point un procédé innovant pour obtenir un lubrifiant 100 % biodégradable grâce à des additifs végétaux.

Le produit est expérimenté par des entrepreneurs de travaux forestiers à qui le parc des Monts d'Ardèche a fourni une dizaine de bidons. *« Pour l'instant, cette huile me donne entière satisfaction,* témoigne Daniel Deguilhen, bûcheron à Jaujac. *Je m'en sers depuis un mois et je ne vois pas la différence avec les huiles minérales ; elle tient bien la montée en température. »* Les forestiers sapeurs du Conseil général participent également à l'expérience. *« Trois équipes différentes vont tester cette huile,* explique Christophe Roche, le chef d'unité. *Si l'essai est concluant, nous passerons commande. Le concept est intéressant. En effet, s'il y a déjà sur le marché des lubrifiants dits "bio", ils sont toujours d'origine minérale et donc juste un peu moins polluants que les huiles classiques. »* ●

+ d'infos : www.ardechebio.net

UN PEU D'ARDÈCHE À SOTCHI

A partir du 7 mars, Cyril Moré dispute les Jeux paralympiques de Sotchi en ski alpin. Déjà cinq fois médaillé d'or, le champion est équipé d'un matériel de pointe, à la fois léger et résistant, élaboré en Ardèche, à Vogüé. En effet, la jeune entreprise Ardèche Composites Technologies a conçu une coque et des stabilisateurs en composite. En 2009, cette société avait reçu le grand prix du jury lors des trophées Pépites du Conseil général pour la fabrication de pièces sur mesure en matériaux composites pour athlètes handicapés. Les produits d'une autre entreprise ardéchoise sont également présents sur les pistes olympiques et paralympiques de Sotchi. Il s'agit de Chomarat au Cheylard qui collabore notamment avec les fabricants de skis Rossignol et Salomon. Le groupe des Boutières leur fournit les renforts en fibre de verre, de carbone, de basalte ou d'aramide, constituant la structure du ski, dont ils peuvent améliorer le poids et le comportement lors de la glisse.

› Cyril Moré, membre de l'équipe de France paralympique de ski alpin, teste le matériel fabriqué à Vogüé par Ardèche Composites Technologies, l'entreprise dirigée par Benjamin Mella.

GROUPE DE LA **MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE DE GAUCHE**

© Matthieu Dupont

OLIVIER PÉVÉRELLI
Conseiller général délégué à la culture et au patrimoine

La réplique de la plus vieille grotte ornée au monde connue à ce jour s'appellera désormais « la caverne du Pont-d'Arc Ardèche » et ouvrira ses portes au printemps 2015.
Ce nom, riche de symboles, qui renvoie au rêve et à la découverte d'un trésor, a été plébiscité par les principaux préhistoriens de l'équipe de recherche scientifique.
L'inscription de la cavité ornée du Pont-d'Arc au patrimoine mondial de l'Unesco, dont le verdict est attendu en juin prochain, constituera l'autre événement déterminant des prochains mois.
Nous sommes fortement mobilisés sur cette candidature qui permettra, dans le cas d'une réponse positive, de faire rayonner l'Ardèche en dehors des frontières françaises.
Au-delà de ce projet emblématique, notre volonté est de favoriser un développement équilibré et durable du territoire, la création d'emplois, la préservation de l'environnement ainsi que la mise en réseau et la valorisation des sites culturels et patrimoniaux de l'Ardèche.
C'est dans ce cadre notamment que le Conseil général vient de rénover et d'agrandir le musée régional de Préhistoire d'Orgnac-l'Aven. Ce nouvel espace culturel et touristique qui vient d'ouvrir ses portes sous le nom de « Cité de la préhistoire » sera une étape essentielle dans le parcours patrimonial que nous souhaitons installer en Ardèche.
« MuséAl », le nouveau musée archéologique départemental d'Alba-la-Romaine, transcrit également notre ambition de conforter l'Ardèche comme une destination culturelle.
Signe de la reconnaissance du travail réalisé et de la qualité des collections présentées, l'État vient de labelliser MuséAl Musée de France.
Valoriser le patrimoine ardéchois, c'est aussi protéger et assurer la pérennité du patrimoine dolménique de notre département qui compte parmi les plus denses de France. Nous venons ainsi d'engager, dans cette optique, une mission de protection et de recherche, complétée par la mise en place de circuits touristiques thématiques autour des dolmens ardéchois.
Par ailleurs, le Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional vient de lancer l'élaboration d'une charte paysagère, architecturale et urbanistique sur son territoire en concertation avec les 39 communes qui le composent, avec pour but de préserver le cadre de vie et valoriser le patrimoine s'y trouvant.
Enfin, la dynamique de la caverne du Pont-d'Arc essaime par ailleurs sur tout le territoire puisque l'exposition « Chasses magiques » du musée du Quai Branly, qui a attiré et ravi près de 50 000 visiteurs l'été dernier à Vogué, s'installera dès le mois de juin au château-musée de Tournon-sur-Rhône avec une thématique renouvelée.
Notre département a des atouts et un patrimoine exceptionnel. Au sein de la majorité départementale, nous avons conscience qu'il est de notre devoir de valoriser ces « trésors » qui sont une chance pour notre territoire et son développement touristique, créateur d'emplois et de richesses.

GROUPE **ARDÈCHE AVENIR**

© Philippe Fournier

BERNARD PERRIER
Conseiller général du canton de Vals-les-Bains

Face à la crise et au vieillissement de la population, le financement des allocations individuelles de solidarité (revenu de solidarité active, allocation personnalisée d'autonomie et prestation de compensation du handicap) versées par les Conseils généraux est au centre des préoccupations. Dans ce contexte, le Gouvernement a donné la possibilité aux Départements d'améliorer leurs recettes fiscales par une augmentation de la taxe dont s'acquittent les acquéreurs au moment d'une transaction immobilière (droits de mutation).
En Ardèche, la majorité départementale s'est engouffrée dans cette brèche en optant pour une taxation maximale des acquisitions immobilières pour les deux ans à venir.
Les Conseillers généraux du groupe « Ardèche Avenir » ont dénoncé cette augmentation qu'ils considèrent excessive. Cette mesure va renchérir l'acquisition d'un bien au risque de ralentir les transactions dans un marché déjà en baisse et nuire à l'attractivité de notre territoire. Cette hausse de + 0,7 % étant facultative, des disparités vont apparaître entre les départements selon qu'ils auront mis ou non en pratique ce dispositif.
Avec mes collègues du groupe « Ardèche Avenir », nous dénonçons le procédé qui consiste à alourdir encore la fiscalité au niveau départemental, certes pour financer des dépenses sociales, mais surtout pour compenser la diminution des dotations de l'État. Nous considérons que d'autres pistes auraient pu être privilégiées : maîtrise de certaines dépenses de fonctionnement, réduction des charges de structures ou encore davantage de contrôle des aides versées.

GROUPE **DES NON-INSCRITS**

© Matthieu Dupont

ALAIN MARTIN
Conseiller général du canton de Chomérac
Maire du Pouzin

Avec la reconnaissance AOP de notre produit emblématique : la châtaigne.
Avec la mise en route de l'espace de restitution de la caverne du Pont-d'Arc.
Avec l'installation de nouvelles entreprises et le développement touristique.
C'est l'Ardèche qui avance, fière et tenace malgré les difficultés.

© DR

> Marie-Christine Barrault et Pascal Contet seront sur scène le 21 mars à Bourg-Saint-Andéol.

> EXPOSITIONS
> BALADES
> SPECTACLES
> SPORT
> RENCONTRES
> CONCERTS
> RENDEZ-VOUS
> DÉCOUVERTES

AGENDA

: : DU 21 AU 23 MARS À BOURG-SAINT-ANDÉOL : :

FESTIVAL **BOUTEILLE** EN **BRETELLES**, 3E ÉDITION

Cette année encore, le printemps à Bourg-Saint-Andéol s'éveille au son de l'accordéon le week-end du 21 au 23 mars. Pour sa 3e édition, le festival Bouteille en Bretelles mêle une nouvelle fois excellence musicale, bon vin et belles pierres… le tout accompagné par un parrain de choix : le célèbre accordéoniste français Marcel Azzola. Dans la dynamique des années précédentes, l'accordéon chromatique et diatonique ainsi que le bandonéon sont à l'honneur dans une programmation qui devrait réserver de belles surprises !

Dès le 21 mars, en soirée d'ouverture au Foyer municipal, Marie-Christine Barrault se produira – le jour de son 70e anniversaire – aux côtés de l'accordéoniste Pascal Contet, pour le spectacle *Chopin/Sand, Terres de danses*.
Les samedi et dimanche, c'est une dizaine de rendez-vous auxquels le public est invité à assister. Musique traditionnelle, contemporaine, classique, jazz, tango, variété…, les concerts sont joués dans des lieux ouverts exceptionnellement pour l'occasion.

Des lieux chargés d'histoire tels que le palais des Évêques, le château Pradelle, le cloître Saint-Joseph (La Cascade), le couvent de la Présentation de Marie ou encore l'hôtel Digoine.
Une dégustation avec tous les domaines viticoles locaux partenaires est organisée à l'issue du concert d'ouverture et une dégustation-vente aura lieu après chaque concert. Un festival décidément organisé sur mesure pour les épicuriens…

+ d'infos et réservations :
www.bouteilleenbretelles.com

: : NORD ARDÈCHE : :

LA BELLE **SAISON** DU **MILLEPATTES**

Danse, musique, théâtre, arts visuels, concerts, humour…, le Millepattes, cet hiver, propose une palette de rendez-vous artistiques à découvrir dans le beau théâtre à l'italienne d'Annonay, récemment rénové, et à l'espace Montgolfier à Davézieux. De Jacques Higelin à *Dom Juan*, des Ogres de Barback à une soirée placée sous le signe du Feng Shui, mars et avril réservent de belles surprises. N'hésitez pas, sortez de chez vous !

+ d'infos et réservations : Tél. 04 75 33 12 12 ou millepattes.cocoba.fr

: : Danse au Fil d'avril : :

LE **PRINTEMPS…** EN **DANSANT !**

Spectacles, vidéos, rencontres, expositions, stages, du 26 mars au 18 mai, Danse au Fil d'avril vous donne rendez-vous dans 35 communes d'Ardèche et de Drôme, plus un petit entrechat en terre iséroise.

> La danseuse contemporaine Carolyn Carlson sera présente lors de deux représentations à Romans (2 avril) et Davézieux (4 avril).

© Frederic Iovino

Deuxième festival de danse en Rhône-Alpes après la Biennale de la danse de Lyon, Danse au Fil d'avril joue sa 23e édition. Vingt-trois ans que ce rendez-vous incontournable de la danse réunit artistes émergents et grands noms de la création chorégraphique. Carolyn Carlson, figure emblématique de la danse contemporaine, honorera de sa présence le festival avec deux représentations, à Romans et Davézieux. L'exposition photographique de Guy Delahaye viendra en complément pour permettre de découvrir cette artiste sous différentes facettes…
En tout, vingt-sept compagnies professionnelles prendront part à ce grand rendez-vous ! Parmi elles : Propos, Vice Versa, Yan Raballand, Métamorphoz, Stylistik…
Porté par les Fédérations des œuvres laïques de l'Ardèche et de la Drôme, ce festival itinérant fait de l'accès à la culture l'une de ses priorités. Ateliers de pratiques artistiques, rencontres avec les artistes, plateaux amateurs et, tout au long de l'année, de la pratique chorégraphique à l'école : classes qui dansent en Ardèche et Mom'danse et Arts & facs en Drôme.
Dimanche 18 mai à Étoile-sur-Rhône, les deux cents amateurs, danseurs et percussionnistes 26-07 offriront une répétition publique du défilé validé pour la Biennale de la danse à Lyon… Pouvait-on imaginer plus belle clôture du festival ?

+ d'infos : www.danseaufildavril.fr

TABLE RONDE

« Danse et compagnies émergeantes »

En ouverture du festival, Danse au Fil d'Avril réunira des compagnies, des lieux de création et de diffusion, des élus et des techniciens pour échanger sur la place et le développement de la danse dans nos deux départements.

Venez rencontrer les artistes et enrichir le débat par votre participation.

Mercredi 26 mars - 18 h

Espace Envol – Fédération des œuvres laïques de l'Ardèche / Privas

Entrée libre
+ d'infos et réservations :
04 75 20 27 00

: : 22 mars aux Quinconces à Vals-les-Bains : :

2E **FESTI'VALS** DU **RIRE**

Depuis plus de vingt ans, Amine et Rachid, alias Isnogood, sillonnent les routes de France et des pays francophones avec une idée en tête : faire rire ! Pari gagné l'an dernier où la première édition du Festi'Vals du rire qu'ils ont organisée au théâtre de Vals, les Quinconces, s'est jouée à guichets fermés.
Pour la deuxième édition de leur festival, le 22 mars à partir de 20 h 45, ils reviennent pour organiser et partager, durant deux heures, une nouvelle soirée qui promet de « faire le plein d'humour ». Avec, au programme, une nouvelle génération d'humoristes, qui chemin faisant commence à se faire remarquer sur les scènes et festivals français : Sanaka (« *un concentré d'énergie, débordant d'imagination* » Révélation du off d'Avignon 2013), Franck Truong (« *un incontournable du monde du spectacle magique* »), Antoine Demor (« *un jeune artiste au cynisme décapant* »), Candiie du Jamel Comedy Club (« *une allure de poupée et un air espiègle* ») et Nadia Roz (« *une jolie fleur, mais une fleur qui pique, un bonbon au vitriol* »).
Une soirée à ne pas rater !

+ d'infos et réservations :
www.lesquinconces.com

AGENDA

MERCREDI 5 MARS

CONCERT

En coulisses avec… Golden Zip, spectacle en chantier

ANNONAY – La Presqu'île à 18 h 30

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

VENDREDI 7 MARS

CONTES POUR ADULTES

Nefissa Bénouniche : « S exotiquie S » : Mythes érotiques inuits, amazoniens

SAINT-PRIVAT - Salle de la Lauzière à 20 h 30

06 19 15 99 73

www.amac-parole.com

SAMEDI 8 MARS

CONCERT

Scène ouverte, avis aux musiciens amateurs

ANNONAY – La Presqu'île à 21 h

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

CONCERT

Marian Badoi Trio, musique tzigane…

VERNOUX-EN-VIVARAIS - Espace culturel Louis Nodon à 20 h 30

04 75 61 54 55 - jl.gerhardt@ccpaysdevernoux.fr

VENDREDI 14 MARS

CONCERT

Daniel Zimmermann 4tet, Groove à coulisse

VIVIERS – Théâtre à 18 h 30

04 75 90 17 84

www.cavajazz.fr

SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 MARS

CONCERT

Maxime Le Forestier

PRIVAS – Théâtre à 20 h samedi et 17 h dimanche

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

DIMANCHE 16 MARS

MARIONNETTES

Laboratoire Nanoformes, par le Théâtre de Mazade

AUBENAS – Théâtre de Mazade de 10 h à 17 h.

04 75 93 31 56

www.theatre-de-mazade.com

DANSE ET COUTURE

L'Atelier Bonnetaille « Oripeaux »

AUBENAS - Salle Le Bournot à 17 h

04 75 89 02 09

www.sallelebournot.fr

MARDI 18 MARS

CIRQUE/DANSE

« Off » / Cie Kiaï,

gratuit - à partir de 7 ans

BOURG-SAINT-ANDÉOL – La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46

www.lacascadeclownetcirque.fr

MERCREDI 19 MARS

CONCERT

Les Ogres de Barback & Eyo'nlé, sortie de résidence

DAVÉZIEUX – Espace Montgolfier à 18 h 30

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

JEUDI 20 MARS

THÉÂTRE

Lorenzaccio, Théâtre et compagnie

PRIVAS – Théâtre à 14 h et 19 h 30

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

VENDREDI 21 MARS AU SAMEDI 3 MAI

EXPOSITION

Nicolas Rubinstein « Transmission »

Vernissage le 21 mars à 18 h 30 en présence de l'artiste

PRIVAS – Galerie d'exposition/ Espace d'art contemporain Théâtre de Privas

09 70 65 01 15

www.theatredeprivas.com

VENDREDI 21 MARS

CIRQUE

« Les Butors » / Cirque Hirsute, cirque aérien

gratuit – tout public

BOURG-SAINT-ANDÉOL La Cascade à 19 h 30

04 75 54 40 46

www.lacascadeclownetcirque.fr

SAMEDI 22 MARS

SCÈNE INDÉPENDANTE AU FÉMININ

Festival Les Femmes s'en mêlent # 17, avec Gnucci, Suzanne Combo et Pethrol

AUBENAS

Salle Le Bournot à 20 h 30

04 75 89 02 09

www.sallelebournot.fr

CONCERT

Les Ogres de Barback & Eyo'nlé, concert-anniversaire

DAVÉZIEUX – Espace Montgolfier à 21 h

04 75 33 15 54

www.lapresquile.fr

DIMANCHE 23 MARS

COURSE HORS STADE

La Trans Saint-Paulienne 20, 10 et 3 km

SAINT-PAUL-LE-JEUNE

Union sportive Saint-Paul-le-Jeune

06 89 68 76 21

unionsportivestpaullejeune.blog.sport.fr

LUNDI 24 MARS

DANSE

La Grande Classe - Avec Sophie Gérard à La JETéE

MEYRAS – LA JETéE de 18 h 30 à 19 h 30

07 811 07 836

www.format-danse.com

MERCREDI 26 MARS

DANSE

Déjà deux mains, par la Cie de l'Aube naissante

AUBENAS – Théâtre de Mazade à 15 h

04 75 93 31 56

www.theatre-de-mazade.com

THÉÂTRE

Tupp', création Angélique Clairand / Nasser Djemaï - Théâtre en boîte

LARGENTIÈRE - Salle des fêtes à 20 h

04 75 36 83 44

www.audeladutemps.fr

JEUDI 27 MARS

DANSE

Ballet national de Pologne

VALS-LES-BAINS – Théâtre Quinconces à 20 h 45

04 75 37 49 21

www.lesquinconces.com

VENDREDI 28 MARS

DANSE

« Espace libre » - Spectacle de Marie-Laure Caradec

MEYRAS – LA JETéE à 14 h 30

07 811 07 836

www.format-danse.com

CONCERT - CONFÉRENCE

Rythmes d'un fleuve, concert-conférence percutant

PRIVAS – Conservatoire, salle Jolivet à 20 h 30

04 75 64 14 16

www.cavajazz.fr

VENDREDI 28 AU DIMANCHE 30 MARS

ŒNOLOGIE

Salon des vins de France organisé par le Club œnologie et découvertes de Charmes / Saint-Georges

CHARMES-SUR-RHÔNE de 17 h à 21 h vendredi, 10 h - 20 h samedi et 10 h - 19 h dimanche

www.cluboenologie.com

VENDREDI 28 ET SAMEDI 29 MARS

CONCERT

Médéric Collignon & Yvan Robillard, Jazz'œnologique.

Vendredi 28 à ANNONAY – La Presqu'île à 21 h

Samedi 29 à VIVIERS – Théâtre à 21 h

04 75 90 17 84 - www.cavajazz.fr

04 75 33 15 54 - www.lapresquile.fr

DANSE

Les Ballets jazz de Montréal

PRIVAS – Théâtre à 20 h 30

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

CHANT

Ensemble Canticum Novum Aashenayi : Musique à la cour de Soliman le Magnifique

TAIN-L'HERMITAGE Église à 20 h 30

04 75 07 30 98

www.vochora.fr

DU VENDREDI 28 MARS AU SAMEDI 5 AVRIL

FESTIVAL

9e festival Mimages, festival des arts du mime et du geste, par la compagnie Zinzoline

Spectacles à voir à Guilherand-Granges, Saint-Péray, Saint-Sylvestre et Soyons.

Soirée d'ouverture le 28 mars à la salle des fêtes de Soyons à 20 h 30.

04 75 41 99 19

www.mimages.fr

JEUDI 3 AVRIL

THÉÂTRE

Richard III, Théâtre de l'Incendie, avec Dominique Pinon

PRIVAS – Théâtre à 19 h 30

04 75 64 93 39

www.theatredeprivas.com

VENDREDI 4 AVRIL

DANSE

« Café frappé (extrait) » Spectacle par la Cie Les Mobilettes

MEYRAS – LA JETéE à 14 h 30

07 811 07 836

www.format-danse.com

VENDREDI 4 AVRIL

CONTE

Thierno Diallo : « Contes et légendes d'Afrique »

SAINT-PRIVAT – salle de la Lauzière à 20 h 30

06 19 15 99 73

www.amac-parole.com

AGENDA

VENDREDI 4 AVRIL (suite)

CONCERT
Concert Miz'ampli avec Maria Magdalena + Ubikar + Family Cheap,
ANNONAY – La Presqu'île à 21 h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

THÉÂTRE
Paradigme païen// Chtriky, Chanson présenté par Les P'tites Envolées du Théâtre de Privas
SAINT-JEAN-CHAMBRE - Salle Balmont à 20 h 30
04 75 61 54 55
jl.gerhardt@ccpaysdevernoux.fr

SAMEDI 5 AVRIL

CONCERT
Scène ouverte, avis aux musiciens amateurs
VIVIERS – Théâtre à 21 h
04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

THÉÂTRE MUSICAL
Le Cirque des Mirages « Vagabonds des mers »
AUBENAS - Salle Le Bournot à 20 h 45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

CLOWNS
Hors piste, Histoires de clowns à l'hôpital
PRIVAS – Théâtre à 20 h 30
04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

RENCONTRE
Cogito Planches, Forum ouvert - Soyons spect'acteurs !
LARGENTIÈRE - Salle des fêtes à 13 h
04 75 36 83 44
www.audealdutemps.fr

CONCERT
En coulisses avec... Impérial Quartet, spectacle en chantier
VIVIERS – Théâtre à 18 h 30
04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

JEUDI 10 AVRIL

THÉÂTRE
« TUPP » par la Comédie itinérante
VERNOUX-EN-VIVARAIS - Espace culturel Louis Nodon à 20 h 30
04 75 61 54 55
jl.gerhardt@ccpaysdevernoux.fr

VENDREDI 11 AVRIL

DANSE
« De l'influence des corps légers » - Spectacle de Beryl Breuil
MEYRAS – LA JETéE à 14 h 30
07 811 07 836
www.format-danse.com

CONCERT
Impérial Quartet, fusion jazz volcanique
VIVIERS – Théâtre à 21 h
04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

DANSE CONTEMPORAINE
THÉÂTRE
4.48 Psychose de Sarah Kane par Yeraz Compagnie
Poème sonore et chorégraphique
VALS-LES-BAINS – Théâtre Les Quinconces à 20 h 45
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

VENDREDI 11 ET SAMEDI 12 AVRIL

FESTIVAL
9e festival Pas des poissons des chansons !
avec Jacques Higelin, Bazbaz, Karimouche, Thomas Pitiot, Sophie Maurin, Laura Cahen, Askehoug, Lior Shoov
ANNONAY – Théâtre, La Presqu'île et L'Aquarium
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

SAMEDI 12 AVRIL

CHANSON
Riké, 1re partie : Auguste from the wood
AUBENAS - Salle Le Bournot à 20 h 45
04 75 89 02 09
www.sallelebournot.fr

DIMANCHE 13 AVRIL

CHANT
Jean-Paul Poletti / Chœur d'hommes de Sartène
Chœur Madrigal de la Vallée du Rhône / Gérard Lacombe direction
TOURNON-SUR-RHÔNE – samedi Collégiale à 20 h 30
GUILHERAND-GRANGES – dimanche Église Sainte-Thérèse à 17 h
04 75 07 30 98
www.vochora.fr

LUNDI 14 AVRIL

DANSE
La Grande Classe - Avec Sophie Gérard
MEYRAS – LA JETéE de 18 h 30 à 19 h 30
07 811 07 836
www.format-danse.com

MARDI 15 AVRIL

DANSE FLAMENCO
Rocío Molina et Rosario « La Tremendita », Afectos
PRIVAS – Théâtre à 20 h 30
04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

DU MARDI 15 AU JEUDI 17 AVRIL

THÉÂTRE
La Dispute, création Richard Brunel / ENSATT, d'après l'œuvre de Marivaux
LARGENTIERE Salle des fêtes à 20 h
04 75 36 83 44
www.audeladutemps.fr

VENDREDI 18 ET SAMEDI 19 AVRIL

THÉÂTRE GESTUEL, D'IMAGES ET D'OBJETS
Dehors, Dedans par le Théâtre de Mazade
AUBENAS – Théâtre de Mazade, vendredi à 19 h, samedi à 16 h et 19 h
04 75 93 31 56
www.theatre-de-mazade.com

VENDREDI 18 AVRIL

ACCROBATIES CLOWNESQUES
Pss Pss, Cie Baccalà Clown
DAVÉZIEUX – Espace Montgolfier à 19 h 30
04 75 67 56 05
www.quelquesparts.com

SPECTACLE MUSICAL
Quand m'embrasseras-tu ?
de la Compagnie Claude Brozzoni, d'après les textes de Mahmoud Darwich
VERNOUX-EN-VIVARAIS - Espace Culturel Louis Nodon à 20 h 30
04 75 61 54 55 - jl.gerhardt@ccpaysdevernoux.fr

CONCERT
BFG Trio, Groove au cube
VIVIERS – Théâtre à 21 h
04 75 90 17 84
www.cavajazz.fr

CONCERT
Les Boutières argentines, Fusion musicale d'ici et d'ailleurs
ANNONAY – La Presqu'île à 21 h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 AVRIL

SPORT NATURE
Raid Nature du Pont d'Arc
Samedi : 9e Kid Raid 07 – Dimanche : 16e Raid Nature du Pont d'Arc
VALLON-PONT-D'ARC
www.raid-nature-vallon.fr

DIMANCHE 20 AVRIL

COURSE HORS STADE
La Vivaroise – 10 et 2 km (course enfant et chasse aux œufs)
VIVIERS
04 75 49 86 10
www.mairie-viviers.fr

MARDI 22 AVRILL

SPECTACLE EN COURS
"Attention à ma peau" / Smart Cie, cirque aérien
BOURG-SAINT-ANDEOL - La Cascade à 19 h 30
04 75 54 40 46
www.lacascadeclownetcirque.fr

JEUDI 24 AVRIL

THÉÂTRE
Modèles, Compagnie La Part des Anges
PRIVAS – Théâtre à 19 h 30
04 75 64 93 39
www.theatredeprivas.com

DU JEUDI 24 AU DIMANCHE 27 AVRIL

CONTE
Festival À moi, conte deux mots !
avec Nora Aceval, Abdon Fortuné Koumbha, Anne Hengy, Carole Gonsolin...
PRIVAS ET ALENTOURS
04 75 65 25 56 – autourduconte07@free.fr

VENDREDI 25 AVRIL

SPECTACLE – THÉÂTRE
La fille du Puisatier de Marcel Pagnol
VALS-LES-BAINS – Théâtre Les Quinconces à 20 h 45
04 75 37 49 21
www.lesquinconces.com

DANSE
Apéro-danse - Avec Aina Alegre et Charlie Fouchier
MEYRAS – LA JETéE de 18 h 30 à 19 h 30
07 811 07 836
www.format-danse.com

DU VENDREDI 25 AU DIMANCHE 27 AVRIL

ARTS DE LA RUE
Temps fort autour de la création en Nord Ardèche
Quelques p'Arts... Scène Rhône-Alpes / CNAR
04 75 67 56 05
www.quelquespartslesoar.com

CONCERT
Raoul Petite, Barock n'roll
ANNONAY – La Presqu'île à 21 h
04 75 33 15 54
www.lapresquile.fr

COURSE HORS STADE
Les foulées du viaduc – 6 et 12 km
ALISSAS – Association courir avec Alissas
06 37 04 07 19
www.couriravecalissas.fr

Retrouvez la totalité des manifestations soutenues par le Conseil général sur www.ardeche.fr

DUATHLON DE PRIVAS

© Tri 07

Prêt à enchaîner vélo et course à pied en continu et sans arrêt du chrono ? Rendez-vous le 16 mars pour la 5e édition du duathlon de Privas en zone du Lac. Six courses seront proposées aux licenciés et non-licenciés de 6 à 99 ans… Sur la foi des labels attribués à la course par la Fédération française de triathlon (dont la demi-finale du championnat de France D2 féminine et D3 masculine), le Tri 07 Privas Triathlon espère accueillir 600 concurrents.

+ d'infos : tri07.free.fr

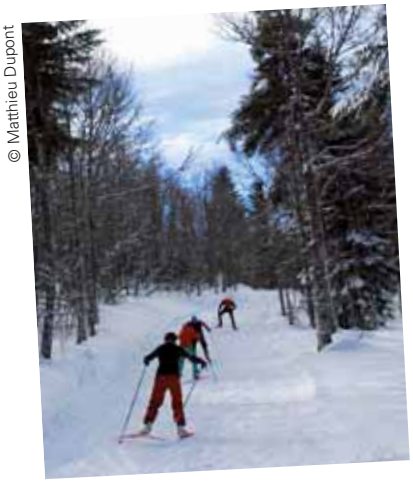
© Matthieu Dupont

: : Les 8 et 9 mars à la Chavade : :

RELEVEZ LE DÉFI BLANC !

À vos spatules et n'oubliez pas le fartage… Samedi 8 et dimanche 9 mars, le Défi blanc de la Montagne ardéchoise propose aux amateurs de ski de fond deux jours de course, au départ du domaine nordique de la Chavade.

Samedi, ce sera la Classique du Tanargue, un 10 kilomètres en style classique ouvert à tous. Changement de skis le lendemain pour un semi-marathon de 21 kilomètres en skating réservé aux détenteurs d'une licence de la Fédération française de ski. Il est possible de ne participer qu'à une seule épreuve ou de doubler, c'est à la carte ! Des courses sont également programmées pour les plus jeunes, à partir de poussins (nés en 2003).

Cette manifestation, qui avait réuni 200 fondeurs en 2013, est organisée pour la première fois par l'Association pour le développement du ski nordique en Ardèche qui prend le relais du club de Langogne.

+ d'infos : www.addsna.team.fr.eu

: : Samedi 5 avril à Saint-Martial : :

TRAIL DU GERBIER-DE-JONC, PREMIÈRE

Martial, la marmotte du Mézenc, attend les coureurs de patte ferme ! L'office de tourisme des Boutières a choisi le sympathique rongeur comme mascotte d'une nouvelle manifestation : le Trail du Gerbier-de-Jonc dont la première édition se déroulera samedi 5 avril au départ du lac de Saint-Martial. Au programme : 35 kilomètres de montées et de descentes sur chemin autour des sources de la Loire, cumulant 1 755 mètres de dénivelé. Avec, en prime, pendant l'effort, des points de vue grandioses sur la chaîne des sucs. Et à l'arrivée un repas du terroir ardéchois pour le réconfort.

Pour les moins entraînés, Martial propose également un trail de 15 kilomètres et 974 mètres de dénivelé, le chemin du facteur, ainsi qu'une randonnée sur la même distance. Quant aux plus jeunes, ils auront droit à leur parcours de la marmotte de 2 kilomètres.

Pour cette première, les organisateurs attendent entre 100 et 300 participants.

+ d'infos : www.tourisme-ardeche-boutieres.com

© Guillaume Fulchiron

LES BRISES DE **CHÂTAIGNE**

L'Ardèche est le premier département producteur de châtaignes avec 5 000 tonnes par an soit la moitié de la production française. 65 variétés traditionnelles ont été recensées en Ardèche.

INGRÉDIENTS
Pour 8 personnes
Pour le gâteau :
200 g de brises de châtaigne sèches d'Ardèche
1 litre de lait
20 cl de liqueur de châtaigne
6 œufs
60 g de crème 35 %
120 g de sucre roux

Pour la soupe de fruits rouges :
500 g de fruits rouges
20 cl d'eau
100 g de sucre
10 feuilles de verveine citronnelle

© Mas de la Madeleine

> LA RECETTE DE...

© Mas de la Madeleine

Alban Guillemin
Le Mas de la Madeleine
Geneviève, Gérard et Alban Guillemin
Auberge gourmande
07110 Largentière
04 75 39 23 18
www.masdelamadeleine.com
Un restaurant sélectionné par la marque collective Goûtez l'Ardèche®

CŒUR ARDÉCHOIS ET **SOUPE DE FRUITS ROUGES** À LA VERVEINE CITRONNELLE

Cuire les brises de châtaigne à feu doux dans le lait et la liqueur environ 35 min, les châtaignes doivent être moelleuses mais pas en purée.
Mélanger au batteur les œufs, le sucre, la crème.

Une fois cette préparation bien lisse, incorporer les châtaignes.
Verser cette préparation dans des moules en silicone en forme de cœur.
Cuire à 130 °C pendant environ 30 min, laisser refroidir puis démouler.

Faire un sirop avec le sucre et l'eau, faire infuser les feuilles de verveine citronnelle.
Puis verser cette infusion encore chaude sur les fruits rouges, laisser refroidir puis servir avec le gâteau.

> LE MAS DE LA MADELEINE À LARGENTIÈRE

Dans ce beau domaine au calme, en pleine verdure, Alban Guillemin propose une cuisine passionnée à l'image de son terroir : ensoleillée, authentique, aux arômes de plantes, une cuisine jeune et audacieuse. Qu'elle vous soit servie devant la cheminée ou en terrasse dans le jardin, elle évolue avec les saisons et reste toujours savoureuse.

© CICA - RISSOAN

La châtaigne d'Ardèche vient enfin d'obtenir ses lettres de noblesse à l'échelle européenne avec la reconnaissance en Appellation d'origine protégée (AOP).
Cette reconnaissance correspond à l'extension au niveau européen de l'AOC nationale obtenue en 2006. C'était également une formalité indispensable pour protéger durablement l'appellation châtaigne d'Ardèche. Ce dossier a mobilisé le Syndicat de défense de la châtaigne d'Ardèche depuis plusieurs années afin d'assurer l'avenir et le développement de la filière castanéïcole.
La Commission européenne reconnaît le lien qui existe entre le terroir ardéchois et la châtaigne pour trois produits : la châtaigne fraîche, la châtaigne sèche et la farine de châtaignes. Ces produits pourront arborer le fameux logo européen sur leurs étiquettes.
La surface de châtaigneraies exploitées en Ardèche est d'environ 5 000 ha.

> PRATIQUE

Retrouvez les producteurs et transformateurs de châtaignes sur www.ardeche-agroalimentaire.fr, mot-clé : « châtaigne ».
D'autres informations et recettes vous attendent aussi sur www.chataigne-ardeche.com.

Page réalisée avec le Centre du développement agroalimentaire « Ardèche le goût » et le Syndicat de défense de la châtaigne d'Ardèche, plus d'infos sur http://blog.ardechelegout.fr.

JEU-CONCOURS

© Philippe Fournier

ÇA ROULE EN ARDÈCHE !

1. En quelle année a eu lieu la première édition de l'Ardéchoise ?
a) 1972
b) 1982
c) 1992

2. Combien de cyclistes ont participé à l'Ardéchoise en 2013 ?
a) 13 000
b) 16 000
c) 19 000

3. D'où part la ViaRhôna ?
a) Lyon
b) Mont Saint-Gothard
c) Lac Léman

4. Combien de kilomètres couvre la ViaRhôna en Ardèche ?
a) 72
b) 82
c) 92

5. Quel coureur cycliste professionnel est né en Ardèche ?
a) René Privat
b) Bernard Vallet
c) Robert Marchand

6. Comment s'appelle l'emblème des voies douces ardéchoises ?
a) Mobyllico
b) La Biclette
c) Roule ma poule

7. Que signifie le sigle VTC ?
a) Vélo très confortable
b) Véhicule toute catégorie
c) Vélo tout chemin

1er prix
un bon d'achat d'une valeur de 200 €
dans un magasin de sport ardéchois

2e prix
un bon d'achat d'une valeur de 130 €
dans un magasin de sport ardéchois

3e prix
un bon d'achat d'une valeur de 70 €
dans un magasin de sport ardéchois et
10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général

ENVOYEZ VOS RÉPONSES

Sur papier libre (format A4) avant le 26 mars (le cachet de La Poste faisant foi), en indiquant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

LES BONNES RÉPONSES AU JEU-CONCOURS *RELIEFS* N° 61 ÉTAIENT :

1- La date du début de la mobilisation générale était le 2 août 1914 (c). **2-** Salonique se trouve en Grèce (a). **3-** Élisabeth Jalaguier était infirmière (c). **4-** La pierre de Vogüé est bleue (c). **5-** Le corps de Fernand Terras a été retrouvé dans la Marne (b). **6-** Alexis Tendil, le dernier poilu ardéchois, était né en 1896 (c). **7-** 4 projets ont reçu le label de la mission du centenaire 1914-1918 en Ardèche (b).

LES GAGNANTS SONT :

1er prix, un bon d'achat d'une valeur de 200 € dans un magasin culturel ardéchois : Pierre Marmey (Saint-Jeure-d'Ay) - **2e prix,** un bon d'achat d'une valeur de 130 € dans un magasin culturel ardéchois : Yasmina Faure (Saint-Vincent-de-Barrès 07) - **3e prix,** un bon d'achat d'une valeur de 70 € dans un magasin culturel ardéchois : Valérie Coursodon (Glun 07) - **du 4e au 13e prix,** 10 sacs à dos aux couleurs du Conseil général : Damien Cherel (Saint-Sylvestre 07), Marie-Laure Darrieux (Chomérac 07), Alain Girard (Lussas 07), Nicole Selosse (Joyeuse 07), Myriam Vacher (Vernoux-en-Vivarais 07), Véronique Vernet (Sarras 07), Anne-Laure Giffon (Veyras 07), Rolande Robert (Flaviac 07), Jean-Luc Ramas (Étables 07), Liliane Boulin (Aubenas 07)

EXTRAIT DU RÈGLEMENT. Ce jeu est ouvert à tous. Une seule réponse par foyer. Le tirage au sort parmi les bonnes réponses sera effectué par maître Delay, huissier de justice à Privas. Le règlement est disponible sur simple demande au Conseil général de l'Ardèche. Chaque gagnant sera avisé personnellement du résultat.

LES RÉPONSES SONT À ENVOYER À :

Concours Reliefs – Conseil général de l'Ardèche – Direction de la Communication – Hôtel du Département – BP 737 – 07007 Privas Cedex.

La participation au concours implique l'acceptation pleine et entière du règlement déposé chez maître Delay, huissier de justice à Privas.

Les réponses expédiées après le 26 mars 2014 ne seront pas prises en considération.

ardèche
LE CONSEIL GENERAL

MuséAl
site antique • Alba

DEMANDEZ LE PROGRAMME :

exposition temporaire
ateliers / stages
cycle de rencontres thématiques
événementiels
...

SAISON 2014

museal@ardeche.fr

04 . 75 . 52 . 45 . 15